

MICHEL NÉDÉLEC



côte d'ivoire 1892-1982 timbres-poste

LES PUBLICATIONS CEDA
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES
CULTURELLES

remerciements

Le Ministère des Affaires Culturelles remercie le Ministère français de la Coopération et du Développement sans le concours duquel ce projet n'aurait pu se réaliser. L'auteur remercie Pierre Mabon et Roland Beausoleil qui l'ont aidé pour la partie concernant la nature.

réalisation

Coordination : Service Autonome des Études et de la Programmation
Couverture : Jacques Aubert - Mise en page : Élisabeth Clavé
Reproductions photographiques : Joseph Áka Bilé, Lap N'Guyen Tien, Francis Roche

notes

Les timbres-poste ont été reproduits à partir de la collection particulière de Michel Nédélec, à l'exception du timbre-poste type « Aigle » (1 p 9).

Le procédé d'impression employé pour cet ouvrage ne permet pas une reproduction fidèle des timbres-poste (306 p 85, 368 à 375 p 98, 99) dont les originaux sont en feuilles d'or ou d'argent.

en couverture

Timbre-poste (313 p. 89)

© MAC/CEDA ABIDJAN. 1983

Reproduction interdite sous peine de poursuites judiciaires
ISBN 2.86394.066 X

michel nédélec

côte d'ivoire
1892-1982
timbres-poste

ceda

les publications
du ministère des affaires culturelles

préface

Nous vous présentons en reproduction six cents timbres dans le but de donner une certaine vision de la Côte d'Ivoire : illustration de notre histoire, des sites et paysages dans lesquels nous vivons, de notre économie, notre art, notre patrimoine, des grands événements politiques et de notre ouverture sur le monde.

Nous souhaitons évidemment aussi faire plaisir aux collectionneurs.

Le transport d'un message écrit par un service postal public et le timbre-poste sont présentement liés. Par le passé, il en fut tout différemment. Il était autrefois admis de faire payer les frais d'acheminement du courrier par le destinataire, pratique qui entraînait discussions parfois et pertes de temps toujours, puis les communications postales intérieures et extérieures devinrent suffisamment intenses pour que naisse l'idée de gagner du temps à une époque où celui-ci devenait de plus en plus de l'argent. Le timbre, payé par l'expéditeur, apparut comme la solution idéale.

Sens esthétique et didactique s'affirment peu à peu, avec le souci de plus en plus clair de réaliser une œuvre de promotion pour le pays émetteur. Ainsi, le timbre est-il devenu lui-même un message qui s'impose à l'attention et que l'on veut aisé à comprendre.

Les premiers timbres de ce catalogue reproduisent des images exaltant l'époque coloniale : explorateurs, militaires, gouverneurs ; les expositions et en particulier celles de 1931 et 1937...

Depuis 1960 nous trouvons des timbres très finement gravés et à tendance documentaire, telles les séries sur les paysages, la flore, la faune, la population, la culture, les grandes réalisations nationales... Nous trouvons enfin, des séries que l'on peut appeler symboliques, appels ou échos de la conscience du monde, sur les luttes contre les maladies, le racisme, l'enfance malheureuse...

Ainsi donc depuis l'Indépendance, les priorités nationales affirmées, les grands problèmes mondiaux ont dicté les choix des sujets, proposant aux Ivoiriens et aux étrangers une certaine vision du pays, forcément incomplète dans son laconisme obligé.

Ces six cents petites images ne peuvent reproduire une Côte d'Ivoire grandeur nature, dans toute sa richesse et sa diversité, chacun de nous, pourtant, devrait garder une fois le catalogue refermé et au-delà des sensations visuelles fugitives, une impression durable de vie, d'ouverture sur le monde et surtout de paix.

Bernard B. DADIÉ
Ministre des Affaires Culturelles

la période coloniale

les débuts de la poste en côte d'ivoire

Les premiers timbres-poste de Côte d'Ivoire datent de 1892. Il s'agit des premiers timbres portant la mention CÔTE D'IVOIRE. En réalité le courrier était déjà acheminé par un service postal régulier depuis trente ans.

C'est en effet en 1862 que fut créé à Assinie le premier établissement postal du pays en même temps que celui de Libreville au Gabon, ces deux bureaux dépendant, malgré la distance, d'une même autorité administrative : le chef de la division navale basé à Gorée. Le bureau d'Assinie fonctionna de 1863 à 1871. A l'époque les bureaux des colonies utilisaient tous les mêmes timbres, ceux des colonies générales au type « Aigle » (1). Seule l'oblitération permet de discerner la provenance du timbre. On ne connaît que quatre valeurs oblitérées d'Assinie : les 10 c. et 40 c., et à partir de 1865, les 20 c. et 80 c.

L'oblitération normale est constituée d'un losange avec les lettres ASI, accompagné d'un timbre à date comportant l'inscription : « Établissement de la Côte d'Or — Assinie » et à partir de 1865 : « Côte d'Or et Gabon-Assinie. » Ces timbres et oblitérations sont rares vu le peu d'importance du courrier expédié d'Assinie dont seule une infime partie a échappé à la destruction.

En 1871 la garnison et le bureau sont évacués, laissant sur place un seul commerçant français, Verdier. La dépendance administrative des comptoirs devient fluctuante, ainsi que les oblitérations : Assinie-Gabon ; à partir de 1887 : Grand-Bassam-Sénégal et Assinie-Sénégal ; à partir de 1890 : Côte d'Or d'Afrique.

Dès 1880, Arthur Verdier avait réussi à faire adhérer les deux comptoirs, c'est-à-dire Grand-Bassam et Assinie à l'Union Générale des Postes qui devait devenir l'actuelle Union Postale Universelle. Quant aux timbres, ceux des colonies générales au type « Aigle » disparaissent peu à peu pour être remplacés par ceux aux types « Sage » (2) et « Commerce ».

En 1890 deux nouveaux bureaux ouvrent : Grand-Lahou et Jacquerville.

La première série émise avec la légende Côte d'Ivoire a été annoncée le 6 mai 1891, émise en novembre 1892, mais utilisée seulement en 1893, encore que la première oblitération connue soit de 1894. Treize valeurs ont été émises du 1 c. au 1 F. (3). Quatre nouvelles valeurs au même type paraîtront en 1900 pour respecter le code des couleurs imposé par l'Union Postale Universelle (4). En 1903, certaines valeurs étant épuisées, le Lieutenant-Gouverneur Clozel autorise la surcharge de trois valeurs, surcharge faite typographiquement à l'Imprimerie Officielle de Bingerville (5). Tous ces timbres sont dits du type « Groupe ».



les personnages célèbres

Faidherbe (6). La pénétration coloniale par les Français commence sur la côte, le long des lagunes et remonte le cours de la Comoé, à partir de Grand-Bassam et d'Assinie. Elle est en grande partie l'œuvre de Faidherbe. Il participe à la campagne entreprise par Baudin à Grand-Bassam et se distingue au combat d'Eboué. Il prend part à des négociations avec les chefs locaux et conclut des traités d'alliance en 1852 avec les Adioukrou et les Attié. Capitaine du génie, il construit le fort de Dabou en 1853, année précédant sa nomination comme gouverneur du Sénégal.

René Caillé (7). Il est né en 1799 dans les Deux-Sèvres en France : enfance malheureuse mais studieuse, mirage des horizons lointains, sont les traits caractéristiques de cette figure légendaire. Orphelin (son père mourut au bagne) il part pour l'Afrique à 17 ans en se glissant parmi le personnel accompagnant le colonel Schmaltz au Sénégal. Il séjourne au Sénégal à trois reprises en 1816, 1818 et 1824. Lors de son dernier voyage il entreprend de rejoindre Tombouctou « la mystérieuse », en se faisant passer pour un esclave égyptien revenant dans son pays. Au cours de son périple il passe par le nord-ouest de la Côte d'Ivoire où il tombe malade à Tiémé, près d'Odienné. Atteint du scorbut il est soigné par une vieille femme et peut reprendre la route. Il atteint Tombouctou le 20 avril 1828.



6



7



8



9



10

Binger ⁽⁸⁾. Ancien officier d'ordonnance de Faidherbe, ayant servi au Sénégal, Binger forme le projet d'explorer les pays situés entre le Niger et le Golfe de Guinée. Parti de Bamako le 3 septembre 1887, Binger visite les États de Samory et il est reçu par l'almamy qui assiégeait alors Sikasso. Le 20 février 1888 il atteint Kong, d'où il part pour les pays voltaïques et où il revient en passant par Bondoukou. A Kong il retrouve avec émotion Treich-Laplène. L'expédition reprendra peu après le chemin de la côte. Le 20 mars 1889, elle arrive à Grand-Bassam.

Le 10 mars 1893 la Côte d'Ivoire devient colonie indépendante, Binger en est le premier gouverneur. Il créa le long de la côte les postes de Sassandra, San-Pedro, Tabou et celui de Zaranou dans l'Indénié.

Treich-Laplène ⁽⁹⁾. Il était maître-répétiteur au lycée de la Rochelle lorsque le résident Verdier le prit à son service en 1883. Aventurier et énergique, il est le premier à ouvrir la longue liste des explorations, en allant dans l'arrière-pays d'Assinie et de Grand-Bassam. Par deux voyages successifs, en 1887 et 1888-89, Treich-Laplène parvient à consolider l'influence française dans cette partie du pays et à signer une série de traités dont l'un des plus significatifs est celui signé avec Benié Kouamé, roi du Bettié.

Noël-Eugène Ballay ⁽¹⁰⁾ fut gouverneur général de l'A.O.F. de 1900 à 1902. Il est mort de fatigue à Saint-Louis le 26 janvier 1902.

Les timbres ⁽⁶⁾ et ⁽¹⁰⁾ ont été émis en 1906 dans la série dite des « Palmiers ». Cinq valeurs (1, 2, 4, 5 et 10 centimes) ont été consacrées à Faidherbe, trois valeurs (1, 2 et 5 francs) à Noël-Eugène Ballay.

Le timbre ⁽⁷⁾ fait partie d'une série émise dans toute l'A.O.F. pour célébrer, bien qu'avec un an de retard, le centenaire de la mort de l'explorateur René Caillé (5 avril 1939).

Le timbre à l'effigie de Binger ⁽⁸⁾ parut le 25 octobre 1937 avec 65 c. pour valeur faciale.

Le timbre représentant Treich-Laplène a été émis par les postes de l'A.O.F. pour tous les territoires, en 1952.

les paysages et les hommes

Le palmier (11).

Série de 1906 dont sept valeurs représentent cet arbre.

Au cours du XIX^e siècle les besoins économiques de l'Europe ont changé. Les esclaves intéressent de moins en moins les négociants en raison des difficultés d'approvisionnement dues à l'abolition de la traite et de l'évolution industrielle. Le sucre par exemple est fabriqué à partir de la betterave. En outre, l'industrialisation en plein essor crée un immense besoin en huile, les palmeraies naturelles autour des lagunes ivoiriennes vont être exploitées. Quatre centres de la traite des huiles sont organisés : Grand-Lahou, Jacqueville, Grand-Bassam et Assinie. Ce sont les Anglais qui les premiers lancent ce négoce. Les Français ne s'y mettront qu'après la construction du grand entrepôt de Grand-Bassam en 1898.



11



12



13



14



15



17



18



16



19



20



21



22



23



24



25



26



27



28



29



30



31

la côte d'ivoire dans l'empire français

L'exposition coloniale de 1931 (22 à 25)

Le gouvernement Clémenceau décide en 1919 de réaliser une exposition coloniale. Elle sera reportée trois fois, finalement le maréchal Lyautey acceptera d'en devenir le « commissaire général ».

L'exposition s'ouvre à Paris le 6 mai 1931. On décide d'émettre une série de timbres commune à toutes les colonies ; les noms des territoires étant obtenus par surcharge. L'émission a lieu le 13 avril 1931 quelques jours avant l'ouverture de l'exposition.

L'exposition coloniale de 1931 sera la dernière du genre. Le public transforme cette manifestation officielle en un réel succès populaire : de mai à novembre 1931, trente-trois millions d'entrées sont enregistrées. La foule qui se presse à Vincennes est éblouie par le spectacle, car elle ignore tout des réalités de la France d'outre-mer. L'exposition doit précisément mettre en relief l'intérêt économique des colonies.

L'exposition internationale de Paris de 1937 (26 à 31 et 47 p. 22)

Exposition dite des « Arts et Techniques », elle est organisée durant une période troublée de l'histoire française : le front populaire. Installée sur la colline de Chaillot, face à l'esplanade des Invalides, l'exposition est encore en plein chantier le jour de l'inauguration, le 24 mai 1937. Elle sera fermée avant même d'être achevée. Les problèmes financiers et politiques de la France n'ont permis ni la prolongation, ni la réouverture de cette exposition.

Le 1^{er} mars 1937 paraît une série de six timbres commémoratifs de l'exposition. Cette série obtint un tel succès que l'on dut procéder à l'émission d'un bloc, pour chaque colonie, ayant valeur d'affranchissement.

Union internationale contre le cancer (32)

Pour commémorer le 40^e anniversaire de la découverte du radium en 1898, paraît en 1938 dans l'ensemble des colonies, un timbre à l'effigie de Pierre et Marie Curie dont la surtaxe sera versée aux œuvres contre le cancer.

La Révolution française (33)

Le 5 juillet 1939 est mise en vente dans toutes les colonies une série à surtaxe destinée à commémorer le 150^e anniversaire de la Révolution. Cette surtaxe était destinée à la défense des colonies. Tous les timbres représentent la prise de la Bastille.

Exposition internationale de New York (34)

Deux valeurs sont émises le 10 mai 1939 pour célébrer l'exposition internationale de New York. Le dessin représente des personnages en costumes des différentes colonies sur fond de gratte-ciel.

Défense de l'Empire (1941) (35 à 37)

Trois valeurs se décomposent comme suit : une valeur commune à toutes les colonies montrant un soldat européen ; deux valeurs avec deux soldats indigènes : pour la Côte d'Ivoire un indigène du génie et un mitrailleur « sénégalais », ce terme s'appliquant à toutes les troupes originaires de l'A.O.F. Ces timbres non parvenus en Côte d'Ivoire sont considérés comme non émis.



32



33



34



35



36



37

La poste aérienne

Ce n'est qu'en 1940 que la Côte d'Ivoire reçoit ses premiers timbres de poste aérienne. Les thèmes sont ordinaires : un avion survolant un paysage. Cinq valeurs paraissent le 8 février 1940 pour le premier type, cinq valeurs pour le deuxième et trois valeurs pour le troisième le 19 octobre 1942 (38 à 40).

Protection de l'enfance indigène (41 à 43) : il s'agit encore d'une émission commune aux colonies de l'A.O.F. Ces timbres nous montrent la maternité de Dakar, le dispensaire de Mopti et une religieuse pesant des bébés. Ils ont été émis en 1942.

Quinzaine impériale (44) : elle a été commémorée par un timbre unique émis le 22 juin 1942, seul change sur le timbre le nom du territoire.

Les timbres-taxe

Deux séries ont été émises en Côte d'Ivoire :

La première (45) en 1906, fait partie de la série dite des « Palmiers ». Le sujet est identique pour toutes les colonies de l'A.O.F., et comprend huit valeurs.

La deuxième (46) aurait dû être émise en même temps que la première série « lagune Ébrié » (1913), mais elle ne fut mise en service qu'en 1915. Il s'agit encore d'un type commun à toute l'A.O.F. En raison du dessin on a parfois appelé ces timbres-taxe les « Cercles » (huit valeurs plus deux surchargées en 1927).



38



39



40



41



42



44



43



45



46

EXPOSITION INTERNATIONALE



ARTS ET TECHNIQUES

1937

le pays
depuis l'indépendance

la nature

les paysages

Par sa situation en latitude (entre 5° et 10° N) la Côte d'Ivoire appartient au domaine des climats chauds de la zone intertropicale. Deux grands types de paysages végétaux se partagent la Côte d'Ivoire : la forêt dense et la savane. Mais tandis que la première constitue un ensemble homogène, la seconde se présente sous des aspects variés, allant de la savane préforestière à la savane herbeuse en passant par les forêts claires.

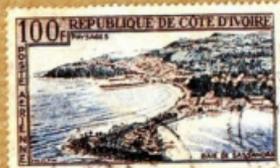
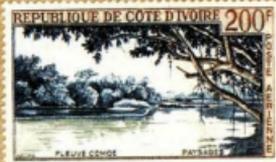
La forêt dense s'étend sur tout le sud du pays, de la région de Man à celle de Bondoukou, en dessinant une profonde échancrure en forme de « V » dans le pays baoulé. Les savanes arborées forment une bande plus ou moins large au nord de la forêt dense. Ce sont de vastes étendues parsemées de bouquets d'arbres ou d'arbres isolés, comme le rônier. La forêt dense réapparaît parfois sous la forme de forêts-galeries. Les savanes herbeuses et les forêts claires s'étendent sur tout le nord de la Côte d'Ivoire. La longueur et la sévérité de la saison sèche ne permettent plus la survie des grands arbres qui sont remplacés par des petits arbres et un tapis herbacé.

Comme dans la majeure partie de l'Afrique Occidentale, le relief est monotone, les accidents sont rares et de dimensions modestes ; les plaines s'étendent au sud du pays, prolongées vers le nord par les plateaux, eux-mêmes surmontés par endroits d'accidents : des collines ou alignement de collines, des buttes au sommets tabulaires, des dômes de roche nue (les inselbergs) — *Monts Niangbo* (2). Les massifs montagneux sont localisés à l'ouest et tranchent nettement avec la monotonie générale du relief — *Région de Man* (1) — *Cascades de Man* (3).

On distingue deux catégories de bassins hydrographiques : les bassins du nord-ouest (Niger) et du nord-est (Volta) caractérisés par un régime tropical ; les appareils majeurs (Cavally, Sassandra, Bandama, Comoé) traversent les diverses régions de la Côte d'Ivoire du nord vers le sud, prenant leur source en savane — *Fleuve Comoé* (4-5) ; les fleuves côtiers coulent entièrement en zone forestière, on peut y ajouter le système lagunaire du sud-est.

Le littoral est rocheux et découpé à l'ouest : de Tabou à Fresco, avec de magnifiques baies — *Baie de Sassandra* (6).

A l'est à partir de Fresco, la côte est sableuse et rectiligne. Le cordon littoral emprisonne des lacs et sépare la lagune de l'océan — *Lac de Jacquville* (7).



Comme dans la majeure partie de l'Afrique Occidentale, le relief est monotone, les accidents sont rares et de dimensions modestes ; les plaines s'étendent au sud du pays, prolongées vers le nord par les plateaux, eux-mêmes surmontés par endroits d'accidents : des collines ou alignement de collines, des buttes aux sommets tabulaires, des dômes de roche nue (les inselbergs) — *Mont Niangbo* (2). Les massifs montagneux sont localisés à l'ouest et tranchent nettement avec la monotonie générale du relief — *Région de Man* (1) — *Cascades de Man* (3).

On distingue deux catégories de bassins hydrographiques : les bassins du nord-ouest (Niger) et du nord-est (Volta) caractérisés par un régime tropical ; les appareils majeurs (Cavally, Sassandra, Bandama, Comoé) traversent les diverses régions de la Côte d'Ivoire du nord vers le sud, prenant leur source en savane — *Fleuve Comoé* (4-5) ; les fleuves côtiers coulent entièrement en zone forestière ; on peut y ajouter le système lagunaire du sud-est.

Le littoral est rocheux et découpé à l'ouest : de Tabou à Fresco, avec de magnifiques baies — *Baie de Sassandra* (6).

A l'est à partir de Fresco, la côte est sableuse et rectiligne. Le cordon littoral emprisonne des lacs et sépare la lagune de l'océan — *Lac de Jacquville* (7).



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25

la faune

La distribution géographique des espèces animales reflète pour une part, celle des formations végétales où elles vivent. Mais la mobilité des individus et l'homogénéité des conditions climatiques permettent de retrouver les mêmes animaux aussi bien en forêt qu'en savane. En forêt dense la faune est riche et les houppiers notamment pullulent : singes, oiseaux, insectes, rongeurs arboricoles. Au sol vivent quelques reptiles, batraciens, insectes ainsi que des éléphants et des céphalophes. La faune des savanes est des plus abondantes et des plus variées. On trouve un grand nombre d'herbivores : antilopes, cobs de Buffon, bubales, phacochères, buffles, éléphants..., des carnassiers (lions) et beaucoup de reptiles, d'oiseaux et d'insectes.

De nombreuses espèces, dont certaines ne se trouvent qu'en Côte d'Ivoire, sont menacées d'extinction. Deux timbres illustrent la protection de la nature. Le premier (8) a été émis à l'occasion d'une journée mondiale de la protection de la faune et de la flore. Le second (9) récompense la lauréate d'un concours de dessin pour enfants sur le thème de la protection de la nature.

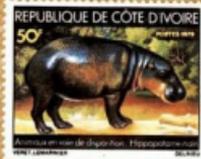
L'éléphant — *Loxodonta africana* (10 à 12) — est l'emblème du pays. Intensément chassé et braconné, il ne subsiste plus aujourd'hui que dans les réserves (Bouna, Marahoué) et en forêt, où la race semble plus petite.



26



27



28



29



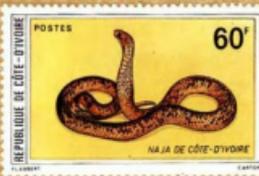
30



31



32



36



33



34



35



37

Les antilopes constituent un groupe abondant. En forêt, nous trouvons le Bongo — *Boocercus euryceros* (20) — devenu rare en même temps que la forêt primaire et le groupe des céphalophes, de petite taille, qu'on appelle communément biches-cochons — *Cephalophus sylvicultor* (13) — *Antilope royale* (19) — *Cephalophus jentiki* (30) — *Cephalophe à dos jaune* (27). Les grandes antilopes sont localisées en savane et disparaissent au fur et à mesure de l'occupation humaine, c'est le cas du bubale — *Alcelaphus major* (118) — et de l'hippopotrague — *Hippotragus équinus* (26) — ou antilope-cheval.

Les animaux aquatiques sont nombreux au bord des fleuves et des lagunes. C'est le cas du chevrotaïn aquatique — *Hyaemoschus aquaticus* (17) — qui est aussi de la famille des antilopes. Il vit la nuit et se réfugie le jour dans l'eau pour manger du poisson. L'hippopotame nain — *Choeropsis liberiensis* (21-28-34) — plus petit que l'hippopotame amphibie, a des mœurs plus terrestres. On le trouve dans les forêts de l'ouest ivoirien. Le *lamantin* (15-32), mammifère aquatique des lagunes et de l'embouchure des fleuves, serait à l'origine de la légende des sirènes.

Les singes pullulent aussi bien en forêt qu'en savane. Le chimpanzé — *Pan troglodytes* (35) — est devenu rare. En revanche les colobes sont abondants — *Colobus polykomos* (25) — *Colobus verus* (31). Dans les arbres on rencontre encore le daman — *Dendrohyrax dorsalis* (14) — ongulé qui utilise ses sabots pour grimper aux arbres. Son cri, « ahua », lui a donné son nom en langue vernaculaire. Le potto — *Perodicticus potto* (16) — est un lémurien nocturne consommateur d'insectes. Parmi les rongeurs, l'écureuil — *Epixerus ebii* (33) — est commun.

Au sol vivent les sangliers, le phacochère — *Phacochærus aethiopicus* (23) — en savane, et l'hylochère — *Hylochærus meinerzhageni* (22) — sanglier géant à poils rares, en forêt. L'*oryctérope* (29) est un édenté, vulgairement appelé cochon de terre, qui se régale de termites et de fourmis au moyen de sa langue gluante. Dans le nord du pays seulement on trouve les lycaons ou cynhyènes — *Lycaon pictus* (24) — canidés aux grandes oreilles qui chassent en groupe, forçant le gibier à la course.

Au ras du sol se complaisent les reptiles et les batraciens. Le naja de Côte d'Ivoire — *Naja haje* (36) — vit en zone soudanaise et est en fait rare dans le pays. *Bufo regulario* (37) n'est qu'un crapaud commun.



38



39



40



41



42



43



44



45



46



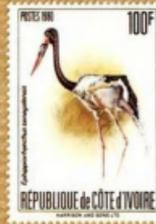
47



48



49



50

les oiseaux

L'avifaune compte quelques six cent trente espèces en Côte d'Ivoire, dont un tiers ne sont que des migrateurs qui ne nichent pas dans le pays. Les plus bruyants et les plus remarquables sont les calaos (bucérotidés), comme le calao pygmée de la forêt — *Tockus camurus* (48). Dans l'ensemble du pays sont fréquents les columbidés : *Oena capensis* (45), tourterelle du Cap à longue queue ou tourterelle à cravate, *Vinago waalia* (43), pigeon à épaulettes violettes ; les numididés : *Agelastes meleagrides* (40), pintade à poitrine blanche ; les phasianidés : *Ptilopachus petrosus* (38), poule de rocher, *Francolinus lathamii* (42), francolin de Latham ou « pèrdrix » ; ainsi que des rapaces diurnes (falconidés) comme *Kaupifalco monogrammicus* (46), buse unibande.

La savane a un peuplement particulier d'échassiers, d'oiseaux à longues pattes : les scopidés : *Scopus umbretta* (39), ombrette du bord des cours d'eau ; les ciconidés : *Ibis ibis* (41), tantale, *Ephippiorhynchus senegalensis* (50), jabiru ; les gruidés : *Balearica pavonina* (49), grue couronnée ; les sturnidés : *Spreo superbus* (47), étourneau. Le seul palmipède représenté ici est un anatidé : *Plectropterus gambiensis* (44), oie de Gambie ou oie armée.

les insectes

Ils constituent des milliers d'espèces. Ils sont présents partout et sont d'une grande diversité.

Les hyménoptères sociaux sont représentés par les fourmis et par les abeilles. L'*abeille potière* (51) fabrique des pots en terre de la forme et de la taille d'un petit pois.

Les coléoptères sont très nombreux et célèbres comme les goliaths — *Goliathus cassicus* (61) vit dans la forêt de la basse Côte d'Ivoire. Les insectes les plus communs et les plus visibles sont les orthoptères : les criquets ou acridiens font des ravages dans les cultures. Le *criquet rubané* (58) se déplace peu, au contraire de *Locusta migratoria* (55) dont le rassemblement s'effectue dans la zone moyenne d'inondation du Niger. Les *mantes religieuses* (53-56) sont proches des orthoptères et présentent des phénomènes de mimétisme remarquables. Les hémiptères sont les punaises : la *nèpe* (59) est une punaise d'eau douce qui respire par un syphon postérieur, le *centrote cornu* (60) est une petite punaise avec des ornements dorsales. Les homoptères les plus gros sont les *cigales* (54-57) qui piquent les arbres pour en sucer la sève. Le timbre (54) ne montre que la mue de la larve, la larve elle-même étant souterraine.

Forficula auricularia (52), et non « forticula » comme sur le timbre, ou perce-oreille, est un dermaptère totalement inoffensif. C'est un animal nocturne qui se nourrit de pucerons, du suc des fruits et fleurs.

les papillons

Les papillons sont toujours des insectes mais de l'ordre des lépidoptères. Nous pouvons distinguer les papillons diurnes (nymphalidés, papilionidés) et les papillons nocturnes (saturnidés).

Les papilionidés — *Papilio zalmoxis* ⁽⁶⁸⁾ — *Papilio antimachus* ⁽⁶⁹⁾ — sont des papillons géants, très colorés. L'antimachus mâle peut atteindre 20 cm d'envergure.

Les nymphalidés comprennent les charaxes, certains communs — *Charaxes jasins épijasius* ⁽⁶³⁾ — d'autres plus rares — *Charaxes lactinctus* ⁽⁶⁵⁾ — les euphaedia — *Euphaedia xypete* ⁽⁷⁰⁾. On peut y adjoindre *Palla decius* ⁽⁶⁷⁾, *Pseudacrea bois duvali* ⁽⁷¹⁾ et *Miniodes discolor* ⁽⁶⁴⁾.

Les saturnidés, famille des papillons empereurs et des paons de nuit, nocturnes, ont des couleurs moins vives mais peuvent atteindre de grandes tailles. C'est le cas d'*Epiphora rectifaxia boolana* ⁽⁶²⁾, que l'on trouve de la Guinée à l'Angola et dont la femelle est très rare, d'*Imbrasia arata* ⁽⁶⁶⁾ et d'*Auchemisa schausi* ⁽⁷²⁾.



62



63



64



65



66



67



68



69



70



71



72

la faune marine

La faune marine comprend de nombreuses espèces : coquillages, crustacés, vers marins, étoiles de mer... et poissons.

Les coquillages représentés ici sont des gastéropodes, à l'exception de *Chlamys flabellum* (77) qui est un lamellibranche ou bivalve et qui ressemble à une petite coquille Saint-Jacques ou à un petit pecten. Parmi les gastéropodes on distingue des cyprées ou porcelaines — *Cypraea stercoria* (86) — (comme les cauris traditionnels), des strombes — *Strombus bubonius* (83), des cônes — *Conus genuanus* (80) — *Conus prometheus* (79). Les autres sont de formes et d'ordres différents : *Marginella desjardini* (84), *Xenophora digitata* (85), dont la forme évolue pendant toute sa croissance par adjonction d'autres coquillages sur sa coque, *Aporrhaispes gallinae* (81), *Natica fanel* (75).

Les crustacés sont ici tous des décapodes : le crabe dont la carapace a des pointes latérales, *Neptinus validus* (82), commun sur nos côtes et dans nos lagunes ; des espèces de la famille des écrevisses : *Polycheles typhlops* (76) et *Enoplometopus callistus* (78).

Hermodice carunculata (73) est un ver polychète, tandis que *Goniaster cuspidatus* (74) est une étoile de mer, échinoderme, qui se nourrit de coraux.

Toutes ces espèces vivent dans les mers chaudes et se trouvent parfois dans les lagunes, comme les crustacés par exemple.



73



74



75



76



77



78



79



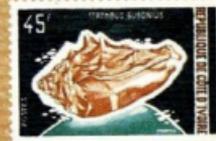
80



81



82



83



84



85



86

les poissons

Les premières séries concernent les poissons marins que nous rencontrons près de nos côtes : *Xyrichthis novacula* (87) (ou plutôt *Oxyurichthys* ?) est un petit gobiidae au corps allongé et aux écailles nombreuses, qui remonte les estuaires et les lagunes. *Balistes capriscus* (88), ou poisson-caoutchouc, possède des écailles qui forment une carapace élastique. *Pseudupeneus prayensis* (89) est le rouget barbet qui a deux longs barbillons au menton. *Priacanthus arenatus* (91) encore appelé motard ou gros-yeux, est rejeté par les pêcheurs. *Cephalopholis taeniops* (90) est un serranidae, famille dont font partie les mérus.

Deux poissons nous viennent de l'Océan Indien : *Pterois volitans* (93) rascasse volante, couleur de feu, dont les nageoires dorsales sont des dards empoisonnés qui lui ont donné son nom de « poisson-cobra », et le *Coelacanth* (95) longtemps considéré comme disparu, mais retrouvé en 1936 aux Comores, qui est un fossile vivant et possède la particularité d'être vivipare.

Les autres séries nous mènent dans les aquariums, avec des poissons d'eau douce ou saumâtre, à l'exception de *Lutjanus sebae* (92) poisson originaire des mers Caraïbes, de la même espèce que les carpes rouges si appréciées des gourmets. *Monodactylus sebae* (94) est timide, la forme de son corps évoque celle du scalaire, les bandes qui rayent son corps peuvent disparaître avec l'âge. *Colisa fasciata* (96) est aussi un poisson timide et calme qui accroche son nid de bulles à des plantes flottantes. *Labeo bicolor* (98) encore appelé requin à queue rouge, semble plein d'animosité mais ce n'est que fanfaronnade. *Tetraodon fluviatilis* (99) a le pouvoir de gonfler d'air à volonté son corps globuleux et sa chair est toxique. *Herichtys cyanoguttatum* (97) cichlidé du Texas, creuse et déracine les plantes et se querelle souvent avec les autres poissons.



87



88



89



90



91



92



93



94



95



96



97



98



99

la flore

La flore exubérante de la forêt ne donne pas autant de fleurs que l'on pourrait croire, mais si les orchidées sont rares, il existe de nombreux parasites et plantes alimentant la pharmacopée traditionnelle.

Les orchidées sont représentées ici par : *Eulophia cucullata* (104), orchidée terrestre, *Arachnis flor-aeris* (110), orchidée tigrée, épiphyte, *Renanthera storiei* (111-114), *Vanda josephine* (113), épiphyte originaire de Java.

Thoningia sanguinea (103) est un parasite des racines d'arbres (hévéa, palmier, cacaoyer). *Loranthus* (112) est un parasite que l'on trouve sur de nombreux arbres et dont la graine est très collante. *Nenbouldia laevis* (105) est une bignognacée fréquente autour des cases, utilisée dans la pharmacie indigène pour soigner divers maux, dont « le ventre qui coule ». Les strophantus sont des plantes à poison. Le *Strophantus hispidus* (108) est surtout remarquable par ses longs pétales pendants, tandis que les graines du *Strophantus sarmentosus* (107) servent à enduire les flèches de poison. Parmi les plantes de jardin, citons : *Plumeria rubra* (100), frangipanier rouge originaire d'Amérique centrale ; *Haemanthus cinnabarinus* (101) et la *boule de feu* (117), *Haemanthus multiflorus*, de la même famille ; *Bougainvillea spectabilis* (102), bougainvillée grimpante commune ; *Mussaenda erythrophylla* (106), arbuste rare ; *Costus incanusiamus* (116) ; *Clerodendron thomsonae* (115) ; *Ficus elastica* (118), caoutchouc ; *Amorphophallus* (119).

Anthurium culturum (109), *Heliconia ivoirea* (121), « becs de perroquets » et les *fleurs de canne à sucre* (120), *Saccharum officinarum*, sont des plantes cultivées pour obtenir des fleurs coupées.



100



101



102



103



104



105



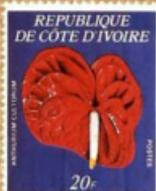
106



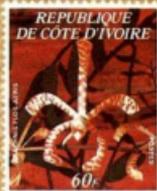
107



108



109



110



111



112



113



114



115



116



117



118



119



120



121

l'économie et la société

Au cours de la décennie 1960-1970, l'économie ivoirienne a enregistré annuellement un taux de croissance de l'ordre de 11 % en moyenne. Depuis, ce taux a diminué pour se maintenir aux alentours de 6 % par an, malgré les aléas de la conjoncture et la détérioration des termes de l'échange.

L'agriculture qui fait vivre la plus grande partie de la population et procure 75 % des recettes d'exportation est à la base du développement économique de la Côte d'Ivoire. Elle assure également la satisfaction des besoins alimentaires du pays. Dans l'avenir elle aura un rôle prépondérant à jouer, car de la modernisation de ses méthodes et de la diversification de ses productions dépend l'essor de l'industrie. C'est d'ailleurs le solde positif de la balance commerciale qui permet de financer l'effort d'équipement.

Les industries tendent à valoriser les produits bruts locaux pour l'exportation : industries alimentaires, textiles et du bois, tout en développant les industries de substitution pour répondre aux besoins intérieurs, en réduisant l'importation de produits finis.

Tous ces efforts sont encadrés par des plans quinquennaux, révisés régulièrement en fonction des données du moment.

les principales productions agricoles

Le cacao (122). Il fut introduit en Côte d'Ivoire, dans la région d'Aboisso dès 1888. C'est dans l'est forestier que se concentre la majeure partie des plantations. Avec le café il représente les principales sources de revenu pour l'Ivoirien. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial avec plus de 350 000 tonnes. Le café (123-124). En 1870 des missionnaires plantèrent les premiers caféiers près de Tabou, mais c'est Verdier qui établit en 1881 la première plantation de rapport à Elima sur la lagune Aby. La Côte d'Ivoire est le troisième producteur mondial derrière le Brésil et la Colombie. La culture s'étend dans les zones forestières de basses ou de faibles altitudes. La variété Robusta seule représente 98 % de la production.

La banane (125). Bien que les premiers essais de culture datent de 1902, la banane n'a connu un véritable essor qu'à partir de 1953. La presque totalité de la production provient du triangle Divo-Adzopé-Abidjan.

L'ananas (126). La culture de l'ananas date de 1950 et se pratique essentiellement en basse côte aux environs d'Abidjan et autour d'Aboisso, Tiassalé, Divo, Grand-Bassam, Bonoua, mais aussi près de Yamoussoukro.

Le palmier à huile (127). Dès le début de la colonisation, des palmeraies naturelles sont aménagées. C'est à partir de 1946 que l'I.R.H.O. met en œuvre les travaux de sélection du palmier à huile qui aboutissent à la création de palmeraies dites artificielles. Les plantations s'étendent partout dans le sud grâce au plan palmier conduit par la SODEPALM.

Le coton (128 à 130). Depuis 1930, les Ivoiriens cultivaient le coton de la variété Mono en association avec des cultures vivrières. Mais avec l'introduction de la variété Allen en 1960, aux rendements dix fois supérieurs à ceux du Mono, a commencé l'extension rapide de cette culture.

L'anacardier (131). Jusqu'à présent l'anacardier a surtout été utilisé pour le reboisement et la protection des terres dégradées du Nord. Les débouchés de l'amande ou noix de cajou sur le marché international sont prometteurs.



122



125



126



127



123



124



128



129



130



131

le monde rural

L'élevage ⁽¹³²⁾. Le cheptel ivoirien ne suffisant pas à l'approvisionnement en viande, des actions ont été menées pour promouvoir l'élevage, en particulier des bovins. Des services sanitaires ont été créés avec des centres de vaccination : la peste bovine est aujourd'hui presque entièrement enrayerée. L'élevage est également encouragé pour instaurer la culture attelée ⁽¹³³⁾ partout où la mécanisation n'est pas possible.

La mécanisation de l'agriculture ⁽¹³⁶⁾. Elle peut constituer un moyen de secouer petit à petit le joug du sous-développement. Elle permet une véritable conquête des terres, et, associée à d'autres méthodes de fertilisation du sol, la stabilisation de l'agriculture qui, d'itinérante, devient sédentaire.

L'hydraulique ⁽¹³⁴⁻¹³⁵⁾. Afin de réduire les disparités entre les conditions de vie des villageois et celles des citadins, et tenter d'enrayer l'exode rural, un vaste programme d'équipement hydraulique a été lancé. Il vise à créer un point d'eau par tranche de 600 habitants et ainsi l'objectif de 10 000 points d'eau est atteint aujourd'hui.

L'Office National de Promotion Rurale ⁽¹³⁸⁾. L'O.N.P.R. fut créé en 1973 pour « promouvoir des actions visant à former et motiver les hommes et les femmes conscients du processus de modernisation du monde rural, aider les collectivités paysannes à s'organiser pour se donner les instruments nécessaires au progrès ».

L'habitat rural ⁽¹³⁷⁾. Il reflète le génie du peuple des campagnes. Le problème se pose en termes de modernisation, pour limiter l'exode rural. Le symbole en est le village loti, modernisé, cadastré et normalisé, avec un minimum d'équipements (école, marché, dispensaire, ...) pour mettre les éléments de confort de la ville à la portée de tous.

Le service civique ⁽¹³⁹⁾. Dépendant du Ministère de la Défense, ce service a été créé pour la promotion du monde rural. Sa mission est immense : adapter et vulgariser les méthodes modernes d'agriculture, dispenser une formation civique et alphabétiser les masses rurales, freiner l'exode rural...

L'aide à la paysannerie ⁽¹⁴⁰⁻¹⁴¹⁾. Elle est résumée symboliquement pour la commémoration du 21^e anniversaire de l'Indépendance.

l'énergie

La Côte d'Ivoire ne produit qu'à peine 50 % de l'énergie qu'elle consomme. La plus grande part de cette énergie est d'ailleurs représentée par du bois de chauffage, consommé en l'état ou après transformation en charbon de bois. Le reste de la production correspond à celle des usines hydro-électriques ou thermiques.

L'électricité est apparue en Côte d'Ivoire vers 1910 à Grand-Bassam puis à Bingerville. Abidjan est approvisionnée en 1935. L'Energie Electrique de la Côte d'Ivoire (E.E.C.I.), société créée en 1952, a accru ses moyens de production avec les barrages d'Ayamé I et II sur la Bia, construits en 1959 et 1965 ⁽¹⁴²⁻¹⁴³⁾, de Kossou ⁽¹⁴⁴⁾ et Taabo sur le Bandama, achevés en 1973 et 1979, de Buyo (1980) et Soubré sur le Sassandra. A ces unités hydrauliques s'ajoutent les centrales thermiques dont la plus récente, celle de Vridi à Abidjan ⁽¹⁴⁵⁾, a été mise en service en trois étapes, en 1969, 1970 et 1976. La production totale dépasse deux milliards de kilowatts-heure.

Les recherches pétrolières se poursuivent au large des côtes ivoiriennes dans la région de Grand-Bassam, gisement Bélier ^(146 à 148) et vers Jacquville, gisement Espoir. La découverte de pétrole a été annoncée officiellement le 18 octobre 1977. L'exploitation a commencé en 1980 pour le gisement Bélier, et les espoirs sont grands de pouvoir satisfaire les besoins nationaux.



149



150



151



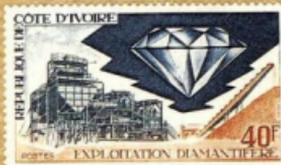
152



153



154



155



157



158



159



156



160



161



162

les industries

Le secteur industriel a connu une progression impressionnante au cours des années qui ont suivi l'Indépendance. Le taux de croissance moyen était jusqu'en 1976 de 15 % l'an, et la part de l'industrie dans la production intérieure brute atteint 25 %.

Les industries extractives concernent le diamant ⁽¹⁵⁵⁾ dans la région de Séguéla et à Tortiya, mais sont abandonnées depuis 1979.

L'agro-industrie transforme les produits agricoles ivoiriens, soit pour la consommation locale, soit pour l'exportation. Du fait de la non-exploitation des minerais, ces activités sont la base du développement industriel ivoirien. Il s'agit :

— d'industries alimentaires, torréfaction et conditionnement du café ⁽¹⁶²⁾, transformation du cacao en beurre et poudre ⁽¹⁵³⁾, raffineries d'huile de palme ⁽¹⁴⁹⁾ ;

— d'industries chimiques et des corps gras, production de savon, détergents, sous-produits de l'huile de palme et du coprah ⁽¹⁵⁴⁾ ;

— d'industries textiles réalisant toutes les opérations depuis l'égrenage du coton jusqu'à la confection, en passant par la filature, le tissage et l'impression des tissus ⁽¹⁵⁰⁻¹⁵⁶⁻¹⁵⁸⁻¹⁶⁰⁾ ;

— d'industries du bois dans toute la zone forestière (sciage, déroulage, contre-plaqué) ⁽¹⁵¹⁾.

Les industries, presque toutes localisées à Abidjan ou Bouaké, transforment les produits bruts ou semi-finis importés. Ce sont : des industries alimentaires dont une minoterie ⁽¹⁵²⁾ qui justifie son implantation par l'augmentation de la consommation de pain et de pâtes alimentaires ; la construction et la réparation navales ⁽¹⁶¹⁾ ; la raffinerie de pétrole de Vridi complétée par une usine de fabrication de bitume ⁽¹⁵⁷⁾ ; une fabrique d'allumettes ⁽¹⁵⁹⁾.

les transports

Le développement économique dépend des moyens de transport et de communication dont il dispose. A cet égard, la Côte d'Ivoire possède une infrastructure moderne ébauchée à l'époque de la pénétration française, largement développée depuis l'Indépendance. Aujourd'hui les efforts portent sur un rétablissement de l'équilibre régional par les voies de communication. Le chemin de fer : le réseau ferré se limite à la ligne de la RAN (Régie Abidjan-Niger), qui relie Abidjan à Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta, via Agboville, Dimbokro, Bouaké, Ferkessedougou et Bobo-Dioulasso. Les travaux ont commencé en 1904, Bouaké était atteint en 1912, Bobo-Dioulasso en 1934 et Ouagadougou en 1954 seulement (163-165). Cette voie ferrée est parcourue aussi bien par des trains de marchandises que par des rames modernes pour voyageurs : Gazelle, Bélief (164). Elle constitue l'épine dorsale du pays, favorisant les relations entre la Haute-Volta, le centre et le nord de la Côte d'Ivoire et le port d'Abidjan. Un phénomène très net d'industrialisation apparaît tout au long du parcours (complexes textiles de Dimbokro, Agboville et Bouaké, sucreries de Ferkessedougou).

La Côte d'Ivoire s'est dotée d'autre part d'une flotte marchande moderne, composée de porte-conteneurs — Yamoussoukro (166) et de navires spécialisées, gérés par des armements ivoiriens (SITRAM, SIVOMAR). Ceci entre dans le cadre d'une politique d'une meilleure maîtrise de l'espace maritime et d'un partage équitable des trafics maritimes.

Le 6 décembre 1980, la SOTRA (Société des Transports Abidjanais) a inauguré un nouveau mode de transport lagunaire. Les bateaux-bus (167) font la navette sur la lagune Ebrié entre les différents quartiers de la ville.

La compagnie aérienne multinationale AIR AFRIQUE est née du « traité relatif aux transports aériens en Afrique » signé le 28 mars 1961 à Yaoundé au Cameroun (168). La mise en service de nouveaux appareils (169-170) lui a permis de devenir la plus grande compagnie aérienne d'Afrique noire.



163



164



165



166



167



168



169



170

les infrastructures et les communications

La desserte maritime de la Côte d'Ivoire est assurée dès 1901 par un premier wharf à Grand-Bassam (172), qui sera détruit en 1923 par une tempête, mais remplacé la même année. Un deuxième wharf sera construit en 1931 à Port-Bouët. En 1950-1951 ces deux wharfs sont remplacés à l'ouest du pays par celui de Sassandra (174) et à Abidjan par un port (171) mis en service le 23 juillet 1950 avec l'ouverture du canal de Vridi et inauguré officiellement le 5 février 1951. Le site lagunaire permettra l'extension du port d'Abidjan à l'ouest de la baie du Banco, à Locodjro (173). Pour désenclaver l'ouest du pays, l'opération San-Pédro a été décidée en 1964. Le port en eau profonde a été mis en service en 1972 (175-176). Créé de toutes pièces sur un site vierge, il a entraîné la naissance d'une ville nouvelle de 50 000 habitants.



171

172

173



174



175



176

Les infrastructures terrestres (routes, voies ferrées) ont été complétées par de nombreux ouvrages d'art : ponts (177 à 181) échangeurs (182), permettant aussi bien une meilleure circulation urbaine que des relations faciles sur tout le territoire. Les télécommunications n'ont pas été oubliées. Le réseau automatique du téléphone touche aujourd'hui presque toutes les grandes villes (183). Les communications par satellite (téléphone, télévision...) sont captées par l'antenne parabolique d'Akakro (184), près de Bingerville.

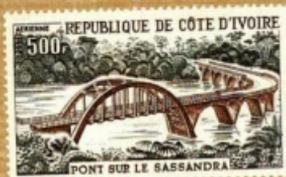
L'informatique a maintenant droit de cité dans toutes les grandes entreprises du pays, comme dans l'administration centrale (185). Parallèlement, des efforts sont fournis pour organiser et dynamiser le commerce avec un Programme d'Action Commerciale (186).



177



178



179



180



181



182

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



100^e ANNIVERSAIRE DE LA PREMIERE LIAISON TELEPHONIQUE



70F

Postes CÔTE D'IVOIRE

183



185



184



186



187



188



189



190



191



192



193

le tourisme

La Côte d'Ivoire mène depuis plusieurs années une très active politique en faveur du tourisme : 300 000 touristes en 1980. Pour parvenir à ce résultat, la Côte d'Ivoire qui est desservie de manière satisfaisante par la voie aérienne, s'est dotée d'un équipement hôtelier moderne. Son plus beau fleuron est l'hôtel Ivoire (187-188), qui avec son complexe comprenant entre autre une salle de congrès de 2 000 places, permet l'organisation de grandes manifestations internationales.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a entrepris de développer un tourisme balnéaire avec l'ouverture de villages de vacances sur la plage d'Assinie, à 85 kilomètres d'Abidjan (190).

Un Office National du Tourisme (189) a été créé en 1977 ; il est chargé de la promotion touristique à l'étranger, de l'assistance aux promoteurs privés, de l'aide à l'artisanat d'art et à la formation professionnelle. Il s'appuie sur l'image d'un tourisme à visage humain, exploitant les traditions folkloriques des différentes régions mais aussi sur les possibilités sportives du pays, comme la pêche « au gros » (191).

Les relations internationales sont établies par la participation aux conférences mondiales, à Manille en 1980 (192), aux associations de tourisme, telles que le SKAL-Club (190-191) ou à la Fédération Universelle des Associations d'Agences de Voyages (F.U.A.A.V.) dont le 7^e congrès s'est tenu à Abidjan en 1973 (193).

l'aide à l'enfance

L'enfant est l'objet de mille sollicitudes de la part des adultes. Cependant beaucoup reste à faire.

Les organisations internationales, en particulier les Nations Unies, le protègent dans le cadre de l'UNICEF, fonds des Nations Unies d'aide à l'enfance, financé par des contributions volontaires, dont le but est l'aide à l'enfance et aux mères dans les pays en voie de développement. L'UNICEF coopère avec les gouvernements dans différents domaines, la santé, l'éducation ; accorde une aide en cas de catastrophes naturelles ou de guerres (194) ; décrète une année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (195-196), ou une année internationale de l'enfant (197 à 200).

L'Etat ivoirien fournit un effort considérable pour l'enfant par le biais de l'enseignement, de la santé (P.M.I., vaccinations systématiques, ...) ou de campagnes de sensibilisation : lutte contre le tabagisme (202) ; littérature pour enfants (201).

Mais cet effort est complété par des bonnes volontés privées comme dans le cas du premier village S.O.S. en Afrique, à Abobo, qui recueille des orphelins dans la mesure de ses moyens (203-204).



194



195



196



197



198



199



200



201



202



203



204

la population et la santé

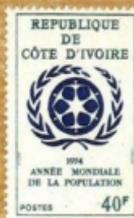
La Côte d'Ivoire dispose actuellement en hôpitaux, dispensaires, maternités... de plus de 600 unités sanitaires appliquant la médecine moderne. Cependant la médecine traditionnelle reste très utilisée. Sanction d'une infraction aux interdits rituels, la maladie est un phénomène religieux qui ne peut être soigné que par un spécialiste, féticheur ou guérisseur. La pharmacopée traditionnelle apporte quelques soulagements mais cette médecine est impuissante face aux grandes endémies tropicales, aggravées par des conditions de vie médiocres. Le gouvernement de la Côte d'Ivoire se préoccupe de la santé des citoyens en participant aux grandes campagnes internationales : campagne mondiale contre la faim (205) ; le monde uni contre le paludisme (206) ; année mondiale de la population (207) ; journée mondiale de la santé (208) ; sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation Mondiale de la Santé (209). La Croix Rouge a également développé ses activités dans le pays : soins, orphelinats... (210). Des associations tiennent congrès à Abidjan : Association Internationale de la Sécurité Sociale (211), tandis que des instituts de recherche travaillent sur les maladies en milieu tropical : Institut Pasteur (212). La lèpre, est combattue au sein de la Fondation Raoul Follereau, dont un institut fut créé à Adzopé (213-214). Le Docteur Hansen, qui a découvert le bacille de la lèpre, est aussi honoré (215).



205



206



207



208



209



210



211



212



213



214



215

l'enseignement

Baucoup de chemin a été parcouru depuis l'époque (1882) où un commerçant français ouvrait à Assinie la première classe primaire. Le développement du système éducatif se fit très lentement d'abord, avec quelques petites accélérations dues à certains gouverneurs plus intéressés par ce domaine (William Ponty, Carde...) mais ne prit un rythme soutenu qu'après la première guerre mondiale, avec la création d'une inspection académique et de cours secondaires. En 1945, il y a environ 300 classes primaires en Côte d'Ivoire ; en 1957, 2 000 classes primaires et une cinquantaine de classes de second degré. L'essor va s'effectuer en deux étapes, d'abord avec la mise en application de la loi-cadre en 1957, puis avec l'Indépendance en 1960. Aujourd'hui il y a plus d'un million d'élèves dans le primaire, 150 000 dans le secondaire, 12 000 dans le technique et la formation professionnelle et 10 000 étudiants. L'Université d'Abidjan ⁽²¹⁶⁾ comporte de nombreuses filières supérieures dispensées dans ses différentes facultés, écoles ou instituts, dont le Centre Hospitalier Universitaire de Cocody ⁽²¹⁷⁾. Elle est membre de l'Association des Universités Africaines qui a tenu son congrès de 1980 à Yamoussoukro ⁽²²¹⁾.

L'enseignement technique et la formation professionnelle ⁽²¹⁸⁻²¹⁹⁾ n'ont pas été oubliés qui doivent fournir au pays les cadres nécessaires au développement industriel, en particulier pour les métiers de l'électricité ⁽²²⁰⁾ dont une Ecole Supérieure Internationale se trouve à Bingerville. Les cadres de la Nation sont eux formés au sein de l'Ecole Nationale d'Administration ⁽²²²⁾ de Cocody. La formation permanente des adultes ⁽²²³⁾ et l'enseignement technique féminin ⁽²²⁴⁾ complètent l'éventail des possibilités de promotion sociale.

Le programme d'éducation télévisuelle ⁽²²⁵⁻²²⁶⁾ permet surtout d'apporter une information nouvelle adaptée au monde rural par l'intermédiaire de l'émission « Télé pour tous » du Service Extra-scolaire.



216



217



219



218



219



220



221



222



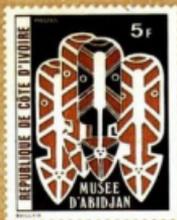
225



223



226



227



228



229



230



231



232



233

la culture

le musée national

A l'origine, le Musée d'Abidjan est une création de l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire). Son rôle principal aujourd'hui est à la fois de sauvegarder le patrimoine culturel national et de faire connaître les traditions artistiques du pays au plus large public ainsi qu'aux historiens de l'art. Ce musée est donc, en ce sens, une institution d'éducation populaire spécialisée (227-228).

les journées de la culture

Depuis 1979, le Ministère des Affaires Culturelles organise tous les ans des expositions, spectacles, animations, conférences... présentant un large éventail de la vie culturelle traditionnelle et moderne du pays (229).

histoire et tradition

A l'occasion du 8^e anniversaire de l'Indépendance, le souvenir du sacrifice de la Reine Pokou fut évoqué. L'épopée de la reine Abla Pokou et du peuple baoulé s'inscrit dans le cadre du grand mouvement de populations qui affecta la région entre les fleuves Volta et Bandama aux ^{XVI^e} et ^{XVIII^e} siècles. Pour éviter le massacre des partisans de Dakon, successeur bafoué du roi ashanti Osei Toutou, sa sœur Abla Pokou les rassembla et organisa leur fuite vers l'ouest. Ils furent arrêtés par le fleuve Comoé. La reine, dit la tradition, dut offrir en holocauste son unique enfant pour assurer la traversée du fleuve. Cet épisode fut à l'origine du nom de la nouvelle tribu (Baoulé, de « ba-oule », l'enfantement, ou encore « baouli », l'enfant est mort) qui installa sa capitale à Sakassou (230). Une scène de justice traditionnelle (231) commémore la V^e conférence de la paix mondiale par le droit.

Dans les mythes traditionnels des populations éburnéo-guinéennes, la cosmologie tient une place importante (232-233).

les masques

Le masque est un déguisement rituel qui remonte aux temps préhistoriques. S'approprier les forces adverses par l'adoption des apparences physiques est une coutume universelle. Le masque est un personnage entier, un danseur et un comédien, la partie exposée dans les musées ne montrant que l'aspect le plus esthétique. En Afrique noire la fonction liturgique qui accompagne le masque lui donne une force particulière. Il incarne l'entité surnaturelle du panthéon tribal mais il n'est lui-même qu'un exécutant. Il participe à toutes les cérémonies qui marquent la vie de la communauté, y compris les funérailles. A son nom générique s'associe le plus souvent un surnom, un nom commun ou un nom caché.

Un front proéminent, les yeux tubulaires, un nez épaté, de grosses lèvres, une bouche bestiale pourvue de crocs, ainsi que tout un ensemble d'attributs secondaires caractérisent les masques guéré (234-235-247 à 251) que leurs créateurs ont voulu effrayants, horribles.

Les masques bété (236-240) ont l'air sévère : ils évoquent les créatures de l'au-delà, associées aux forces indomptées de la nature.

Les masques gouro sont souvent zoomorphes, comme l'éléphant (242), ou composites, comme le zamblé (241) qui est un acrobate très gai mais qui ne participe jamais aux cérémonies à caractère vraiment sacré.



234



235



236



237



238



239



240



241



242

Le génie créateur des Baoulé est caractérisé par un masque discoïde affilié à l'ensemble des goli (246), qui peut faire penser à un ancien culte solaire.

Le kpélié (243-245) est représentatif des masques sénoufo à visage humain agrémentés de décorations symboliques. Suivant les circonstances il est porté par de jeunes danseurs, prenant le nom de korigo ou de koddalou. Il résulte d'une fusion d'une forme archaïque locale et du masque en cuivre utilisé par les collectivités-enclaves dioula.

Chez les Sénoufo du Centre le waniougo « visage de celui qui lance les maléfices », masque-heaume de la catégorie des wabélé (238-239), est une composition regroupant différents animaux tels que le caméléon, l'hyène, le phacochère ou l'hippopotame. A face unique ou double, il fait partie intégrante de l'institution du poro, tout en ayant la réputation d'être nuisible.

Les Yaouré (244) ont des attributs décoratifs à forte signification symbolique et sont de magnifiques danseurs.

Il est à noter que les Baoulé ont également des masques-heaumes à symbolique mi-humaine, mi-animale ayant souvent une signification proverbiale (237).

La sculpture moderne a été lancée par un grand initié des rites traditionnels, Maître Combes, dont l'influence est perpétuée par les élèves de l'école des arts appliqués de Bingerville (252 à 256).



243



244



245



246



247



248



249



250



251



252



253



254



255



256

la statuaire l'artisanat d'art

La sculpture sur bois est l'aspect le plus important de l'artisanat d'art puisqu'elle concerne aussi bien les objets usuels quotidiens que les objets rituels : masques et statuaire.

Les expositions d'art internationales permettent de montrer au public certaines pièces originales : ce fut les cas à Dakar en 1966, lors du Festival Mondial des Arts Nègres ^(257 à 259), ou à Vevey en Suisse en 1969 ⁽²⁶⁰⁾.

L'image de la mère allaitant son bébé est un sujet qui apparaît constamment dans la sculpture rituelle des Baoulé ⁽²⁵⁷⁻²⁶¹⁻²⁶³⁾. En réalité, il s'agit d'une apothéose des forces fertiles de la nature qui se manifestent sur deux plans complémentaires : d'un côté, l'abondance et la régularité des récoltes assurées, et de l'autre, la continuité des naissances. C'est le support matériel d'un culte de fécondité qui reçoit des sacrifices non sanglants.

Les Sénoufo de la région de Korhogo, pour la plupart fidèles aux vieilles pratiques traditionnelles, conservent dans des récipients ⁽²⁵⁸⁾ certaines substances magiques ou onguents à propriétés prophylactiques. Il s'agit d'une pièce en bois avec un couvercle en forme de masque rituel appelée kpéligué.

Les sculpteurs bété, créateurs de masques, ont peu développé la statuaire sacrée. L'aïeule de la lignée fait partie du culte des ancêtres tutélaires ⁽²⁵⁹⁾. Les statuettes sénoufo ⁽²⁶²⁾ vont souvent par paire formant un couple qui évoque le premier couple humain. Elles représentent donc les ancêtres chargés de l'élaboration de la société et des civilisations. Le disque en cimier semble évoquer les forces cosmiques de la création.

L'artisanat s'est également développé sur un plan commercial pour alimenter le marché touristique. La poterie est une spécialité du Centre ⁽²⁶⁴⁾, le tissage ⁽²⁶⁵⁾ est répandu au Nord et au Centre, le travail de l'ivoire ⁽²⁶⁶⁾ est l'apanage de l'Ouest, tandis que la sculpture sur bois ⁽²⁶⁷⁾ se rencontre dans toute la Côte d'Ivoire.

l'art ailleurs dans le monde

La Côte d'Ivoire a participé aux différentes actions de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel mondial. Le 10 mars 1980, la campagne internationale que l'UNESCO a conduite pendant vingt ans pour sauver les trésors de la Nubie menacés d'engloutissement par la construction du haut barrage d'Assouan est arrivée à son terme. Vingt-deux temples ont pu ainsi être sauvés. Les temples d'Abou Simbel, en amont du lac de retenue, ont été transférés sur un site plus élevé. Les statues colossales de Ramsès II et de la reine Néfertiti ⁽²⁹²⁾, de la XIX^e dynastie (-1320-1200) sont aujourd'hui préservées. Les temples de Philae ⁽²⁹³⁻²⁹⁴⁾ près du barrage, ont été transportés sur l'île d'Agilkia. Ils ont été construits à l'époque gréco-romaine, sous la dynastie lagide des Ptolémée, au 1^{er} siècle. La déesse Isis ⁽²⁹³⁾ est représentée avec son disque solaire caractéristique.

L'UNESCO a également mené une campagne pour sauver Venise qui s'enfonce lentement dans les eaux de la lagune du Lido ⁽²⁹⁶⁻²⁹⁷⁾. Les motifs sont ici stylisés, en particulier les monuments de la place Saint-Marc ⁽²⁹⁷⁾.

En 1977 a eu lieu le deuxième festival des arts négro-africains (FESTAC) à Lagos au Nigéria ⁽²⁹⁵⁾. Ce masque en ivoire du Bénin date du XVI^e siècle et est conservé au British Museum de Londres.

l'architecture traditionnelle

L'architecture traditionnelle est à la fois reflet du milieu et reflet de la structure sociale.

la région du nord

L'habitat traditionnel du Nord possède une certaine unité de formes et de construction : villages regroupant des concessions avec des cases rondes en briques de terre crue ou banco, au toit cône de chaume, accompagnées de greniers, de claies de séchage, d'apatams... C'est aussi bien le cas en pays sénoufo ⁽²⁹⁸⁾ qu'en pays malinké ⁽²⁹⁹⁾.

Les influences extérieures se font sentir par des constructions rectangulaires à toit plat, de style soudanien, à Odienné ⁽³⁰⁰⁾ comme à Kong ⁽³⁰¹⁾. La propagation de l'islam a été l'occasion d'élever des mosquées en terre ^(302.303), dont la plus célèbre est celle de Misiriba à Kong ⁽³⁰⁴⁾.

Le marché de Bondoukou ^(305.306) rappelle le rôle d'étape important de la ville sur les routes commerciales entre la forêt et la zone sahélo-soudanienne.



298



299



300



301



302



303



304



305



306

la région de l'ouest

Les Dan (ou Yacouba) sont un sous-groupe des peuples Mandé du Sud. Leurs villages ont souvent subi une influence malinké. Ils sont de petites tailles, construits sur des sites escarpés d'accès difficile. La case est circulaire à toiture végétale conique. Les concessions ne sont pas délimitées physiquement. La case de femme est plus grande que celle de l'homme ⁽³⁰⁷⁾.

Situés dans des régions montagneuses, ces peuples ont résolu le problème des communications par l'établissement d'ingénieux ponts de liane ⁽³⁰⁸⁾ dont la construction fait l'objet de cérémonies sacrées.

la région du sud

Les villages lacustres de la région lagunaire du Sud-Est sont rares ⁽³⁰⁹⁻³¹⁰⁾. Les cases sont construites sur pilotis et se ramènent à deux types : la grande case, à la fois logement et cuisine, pour chaque épouse et ses enfants, la petite case réservée uniquement au chef de famille. Ce sont des cases rectangulaires avec toit à double pente, élaborées sur une plate-forme. Les matériaux utilisés sont le bois, le palmier-ban et le palmier-raphia pour la couverture. La pirogue est évidemment le mode de locomotion le plus approprié et fait partie du paysage, comme le filet de pêche qui sèche.



307



308



309



310

l'architecture coloniale

L'arrivée sur les côtes éburnéennes des Européens dès le XVII^e siècle, a entraîné l'installation de comptoirs commerciaux. Mais il a fallu attendre le XIX^e siècle et la colonisation pour voir apparaître des établissements durables.

Le traité passé par le lieutenant Fleuriot de Langle avec le roi de Krinjabo, Amon N'Doufou, le 4 juillet 1843, prévoyait entre autres « des concessions de terrain aux Français, avec le droit d'y bâtir des forts ». Ce droit est aussitôt appliqué, avec la construction à Assinie d'un fort, dénommé « fort Joinville » ⁽³¹¹⁾.

Le fort de Dabou ⁽³¹²⁾ fut construit en 1853 par Faidherbe, pour contrôler la lagune Ebrié, et notamment la région de Bouboury où les Français subissaient de fréquentes attaques de la part de tribus hostiles à leur mainmise sur le commerce. C'est, depuis 1843, le troisième édifice de ce genre élevé à proximité de la côte, après les forts de Grand-Bassam et d'Assinie, et le premier entièrement construit « en dur ». Il abrite maintenant la sous-préfecture.

C'est en 1843 que le site de Grand-Bassam fut choisi pour y construire le fort Nemours. Après une première évacuation en 1871, suite aux épidémies de fièvre jaune et à la défaite de Sedan, l'administration y installe le chef-lieu de la colonie en 1893. Les constructions à un étage et à véranda se multiplièrent. Leur image a été immortalisée par l'artiste peintre Christiane Achalme ⁽³¹³⁾. Dès 1891 l'administration des postes édifiait un bâtiment abritant la direction des câbles sous-marins ⁽³¹⁴⁾.

En 1900 le chef-lieu est transféré à Bingerville. L'hôtel des postes y fut construit en 1902 et fut utilisé jusqu'en 1961 ⁽³¹⁵⁾.

Dès 1903 Abidjan est choisie comme point de départ de la ligne de chemin de fer, et la gare qui y fut construite ⁽³¹⁶⁾ existe toujours.

Le premier bureau de poste de Grand-Lahou ⁽³¹⁷⁾ date de 1901 mais il a été remplacé par la suite par un bâtiment plus imposant ⁽³¹⁸⁾.



311



312

PHILEXAFRIQUE



ABIDJAN
14-23 FEVRIER 1969

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



313

JOURNEE MONDIALE DES TELECOMMUNICATIONS



314



315



316



317



318

l'architecture d'aujourd'hui

C'est dans les villes que le modernisme a le plus touché l'architecture. Et bien sûr dans la première d'entre elles, Abidjan. Métropole de plus d'un million et demi d'habitants, son centre est une forêt d'immeubles et de gratte-ciel d'une audace rare en Afrique (319,320). L'espace ne manque pas permettant l'aménagement d'autoroutes urbaines, d'échangeurs, de places (321). L'imagination des architectes s'applique aussi aux édifices publics et aux équipements sociaux (326,327).

L'énorme croissance de l'agglomération oblige les planificateurs à prévoir des extensions spatiales considérables. Pour ne pas être pris de court, les responsables ont projeté l'édification d'un nouveau quartier à l'est de la ville, quartier résidentiel mais, aussi industriel, touristique et commercial, en fait une ville nouvelle : la Riviera (322).

Le reste du pays voit naître aussi des réalisations modernes qui contrastent dans le paysage traditionnel mais qui amorce l'image d'une Côte d'Ivoire moderne. C'est le cas de la cathédrale de Korhogo (324), de la maison du parti à Yamoussoukro (325) ou de l'hôpital de Bouaké (323).

En fait c'est tout l'habitat urbain qui se transforme grâce aux plans d'urbanisme, aux lotissements et à la volonté politique d'améliorer la qualité de la vie de tous les citoyens.



319



320



321



322



323



324



325



326



327



328



329



330



331



332



333



334



335



336



337



338



339



340



341



342

l'état

Le 7 août 1960 est proclamée l'Indépendance de la Côte d'Ivoire. La jeune République se dote d'une constitution dont le préambule résume les idéaux : « Le peuple de Côte d'Ivoire proclame son attachement aux principes de la Démocratie et des Droits de l'Homme, tels qu'ils ont été définis par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, par la Déclaration Universelle de 1948 et tels qu'ils sont garantis par la présente Constitution. Il affirme sa volonté de coopérer dans la paix et l'amitié avec tous les peuples qui partagent son idéal de justice, de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité humaine. »

L'État s'est choisi une devise : Union-Discipline-Travail, un drapeau tricolore orange-blanc-vert, un hymne national, le tout complété par des armoiries où l'éléphant est entouré de deux palmiers masquant un soleil en voie d'émergence (328 à 338).

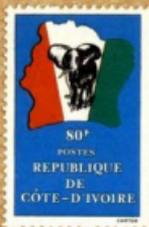
Les principales villes ont de même choisi leurs armoiries :

Abidjan (339) : « d'argent au chef d'azur portant trois ancres de marine d'or, meublé d'une nef grée de trois mâts voguant sur une mer d'azur. La campagne au naturel plantée de deux cocotiers également au naturel encadrant la nef ». La devise, « Mari Semper Altior », signifie : toujours plus haut grâce à la mer.

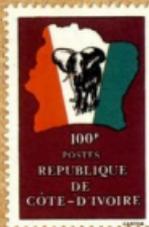
Bouaké (340) : le blason associe les emblèmes conventionnels de la chefferie politique : la panthère, synonyme de puissance, le siège royal, les deux couteaux croisés illustrant la confraternité d'armes d'entre deux clans alliés.

Daola (341) : les défenses d'éléphant symbolisent la forêt, les noix de cola, la cabosse de cacao et les fleurs de café traduisent le dynamisme de l'agriculture.

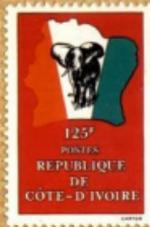
Gagnoa (342) : l'arbre de la forêt ne peut empêcher le soleil de s'élever ; « Robur Servitio Processus Nationis » : c'est la force au service de l'élaboration de la Nation.



343



344



345



346



347



348



349



350

Les principaux symboles du pays sont réunis sur trois timbres d'usage courant (343 à 345) : la carte de Côte d'Ivoire sur fond de drapeau national et l'éléphant.

la franchise militaire

Les forces armées ont toujours bénéficié de la franchise postale grâce à une vignette spéciale (346). Le rôle de l'armée ivoirienne est « la défense de la Nation, le maintien de l'ordre et l'exécution des lois ». Sa devise : « défendre, former, produire » est symbolisée dans le fusil, l'abeille et la houe réunis sur les écussons portés par tous les militaires. L'armée est avant tout au service du développement, et les tâches civiles qu'elle remplit ne se comptent plus : service civique, protection civile, aviation, santé, administration...

le p.d.c.i. - r.d.a.

Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (347 à 350) a été fondé le 9 avril 1946 au cours d'une réunion tenue à l'Etoile du Sud de Treichville sous la présidence de Monsieur Houphouët-Boigny, médecin, chef de canton et président du syndicat des planteurs africains pour la Côte d'Ivoire. Il est le prolongement politique logique de ce Syndicat Agricole Africain créé en 1944.

Quatre objectifs ont été fixés : suppression du travail forcé, octroi de réformes politiques, construction d'écoles et de dispensaires et abaissement du prix des produits importés.

L'ampleur prise par le parti se confirma avec l'organisation du Rassemblement Démocratique Africain dont le but était d'unir les efforts des pays africains d'expression française afin d'obtenir l'émancipation et la libération de l'Afrique dans la coopération avec la France.

le président

Dia Houphouët est né le 18 octobre 1905 à Yamoussoukro. Le prénom Dia signifie « devin, guérisseur ». Il est le descendant de Nanan Yamouso, reine des Baoulé-Akoué. En 1910 disparaît son oncle, Kouassi N'Go, chef des Akoué. En attendant que le jeune Dia prenne sa succession, l'intérim est assuré par la famille de sa mère.

Après des études à Bingerville, où il se convertit au catholicisme et prend le prénom Félix, à l'école William-Ponty de Gorée et à l'école de médecine de Dakar, il revient exercer au pays et sera affecté à Guiglo, Abengourou, Dimbokro et Toumodi. En décembre 1939 il succède sur le trône des Akoué à son jeune frère qui vient de mourir. Il devient planteur.

Il engage alors la lutte contre les injustices du système colonial : dans le domaine agricole d'abord (prix, subventions...), dans le domaine social (travail forcé) et politique ensuite. Le 3 septembre 1944 il est nommé président du Syndicat Agricole Africain. Le 18 novembre 1945 il est élu député à l'Assemblée Constituante française. En 1946, il fonde le P.D.C.I., et obtient le vote de la loi de suppression du travail forcé. Il a repris son patronyme de « Boigny », le bélier. La même année il crée le R.D.A. Après de nombreux incidents, parfois meurtriers, la marche à l'indépendance aboutit le 7 août 1960, après que Félix Houphouët-Boigny eut été député et ministre de la République Française. Le 27 novembre 1960 il est élu Président de la République de Côte d'Ivoire.

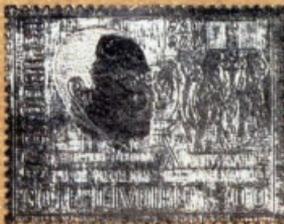
En 1980, pour le 75^e anniversaire du « Vieux », un hommage philatélique lui est rendu par une émission symbolisant la lutte pour l'émancipation et la libération (363.365), la déclaration d'Indépendance (364), les grandes lignes prioritaires des plans de développement (366.367).



370



371



372



373



374



375

les anniversaires de l'indépendance

Tous les ans, ou presque, un ou plusieurs timbres sont émis pour commémorer la fête nationale. Le thème s'attache à relater un événement important du développement économique ou de la vie politique du pays. Il est devenu aussi habituel que les fêtes se déroulent alternativement dans la capitale et les autres villes de l'intérieur.

1961 : Ouverture de la Côte d'Ivoire sur le monde et symbole de paix (376).

1965 : Korhogo — Effigie du Président Houphouët-Boigny (356, p. 97).

1966 : Mécanisation de l'agriculture (136, p. 49).

1967 : Daloa — Amélioration de l'habitat rural (137, p. 49).

1968 : Abengourou — Sacrifice de la reine Pokou (230, p. 68).

1969 : Man — Station hertzienne (377).

1970 : Gagnoa — Productions de café et de cacao (378)

Effigies du Président Houphouët-Boigny et du Général de Gaulle (370.371).

Carte de la Côte d'Ivoire et armoiries (373.375).

Effigie du Président Houphouët-Boigny et éléphants (372.374).

Ces six timbres sont en feuilles d'or ou d'argent. Il s'agit de la première émission de ce type en Côte d'Ivoire.

1971 : Bondoukou — Le marché (305.306, p. 85).

1972 : Odienné — Paysage (299, p. 85).

1974 : Service civique au service du monde rural (139, p. 49).

1975 : Dimbokro — Pont de chemin de fer sur le N'zi (178, p. 59).

1976 : Développement et solidarité nationale (379).

1977 : Énergie, agriculture et industrie (380).

1978 : Séguéla — Le n'zidili, tambour à lèvres (283, p. 79).

1979 : Katiola — Poteries et encouragement des cultures vivrières (381).

1980 : Vue aérienne d'Abidjan (319, p. 91).

1981 : Aide à la paysannerie (140, 141, p. 49).

1978

*Visite du Président Valéry Giscard d'Estaing
en République de Côte.d'Ivoire*



382



383



384



385

quelques personnalités

Le Président de la République Française, Monsieur Valéry Giscard d'Estaing, après ses prédécesseurs, le Général de Gaulle et Georges Pompidou, se rend en visite officielle en Côte d'Ivoire en 1978 ^(382 à 385).

Hommage est rendu au Président des États-Unis, John F. Kennedy, né en 1917, élu en 1960 et assassiné en 1963 à Dallas. Son dynamisme et sa politique progressiste à l'intérieur, mais ferme à l'extérieur, ont fait sa notoriété ⁽³⁸⁶⁾.

Mohammad Ali Jinnah (1876-1948) est le véritable fondateur du Pakistan ⁽³⁸⁷⁾. A l'occasion du 75^e anniversaire de l'installation des pères à Aboisso, c'est l'effigie du père Émile Bonhomme qui est représentée ici. Né en 1853, ordonné prêtre en 1879, il travaille comme missionnaire en Algérie, à Zanzibar, en Tunisie, puis en Côte d'Ivoire en 1895. Il fonde les missions de Memni (1895), Assinie (1897), Aby (1900) et Aboisso en 1905. Après un court séjour en Égypte, il revient dans le nord de la Côte d'Ivoire pour terminer son apostolat. Il meurt le 28 avril 1928 à Sinématiali ⁽³⁸⁸⁾.

Du 10 au 12 mai 1980 eut lieu la visite officielle de sa Sainteté le pape Jean-Paul II en Côte d'Ivoire ⁽³⁸⁹⁾.

Marie Koré, « l'amazone du R.D.A. » s'est distinguée en décembre 1949 lors de la marche des femmes sur la prison de Grand-Bassam où étaient emprisonnés des militants du parti, dont son mari. C'était une femme admirable de bravoure et d'intelligence ⁽³⁹⁰⁾.

A LA MÉMOIRE DU
Président John F. KENNEDY
1917-1963



Président John F. KENNEDY
1917-1963



Président John F. KENNEDY
1917-1963



Président John F. KENNEDY
1917-1963

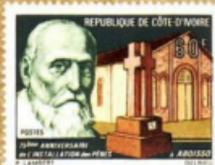


Président John F. KENNEDY
1917-1963

386



387



388



389



390

la côte d'ivoire
et le monde



1



2



3



4



5

la poste

la poste en côte d'ivoire

Les postes et télécommunications assurent la cohésion et la vie interne d'une Nation, en étant le support essentiel des relations, « la communication réduit la distance » (1).

Le premier bureau de poste fut installé en 1862 à Assinie, mais il ferme neuf ans plus tard pour rouvrir en 1880 en même temps que celui de Grand-Bassam, suivi par ceux de Jacqueville en 1890 et d'Alépé en 1894. Avec l'Indépendance, l'infrastructure clairsemée de l'époque coloniale s'étoffe. Aujourd'hui on compte un bureau de poste pour 25 000 habitants. La Poste Automobile Rurale dessert les localités où n'existe aucun bureau de poste, reliant ainsi la plupart des villages. Les liaisons téléphoniques sont assurées grâce à des faisceaux de relais hertziens, et l'automatisation des centraux téléphoniques est effective dans tous les grands centres urbains.

La journée de la poste a été célébrée le 9 octobre 1981 avec l'inauguration du nouveau centre de tri postal de Vridi (2,3,4).

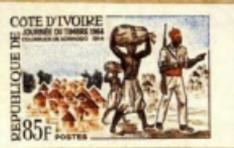
le club philatélique

En 1956 des collectionneurs de timbres se sont réunis pour fonder un club philatélique (5). Son but est de faire partager la passion des timbres par tout le monde, et surtout d'encourager les plus jeunes à s'instruire par ce biais agréable.

Le club organise annuellement, en liaison avec les P.T.T., la journée du timbre, dans le cadre d'une exposition chargée de montrer au public les possibilités de la philatélie.



6



7



8



9



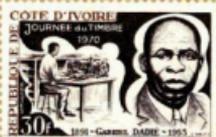
10



11



12



13



14



15

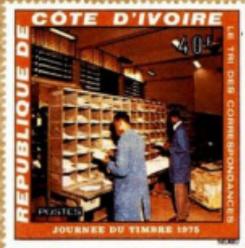
la journée du timbre

Chaque année la journée du timbre est commémorée par une émission retraçant l'histoire postale ou illustrant l'évolution des méthodes de la poste.

- 1961 : Courrier à pied ou « courrier-piéton » et facteur motorisé (6)
- 1962 : Centenaire de la poste d'Assinie (311, p. 89)
- 1964 : Courrier de Korhogo en 1914 (7)
- 1965 : Poste lagunaire en 1900 (8)
- 1966 : Train postal de 1906 (9)
- 1967 : 30^e anniversaire de l'aéromaritime - Sikorsky S43 (10)
- 1968 : Station-radio de Tabou en 1912 (11)
- 1969 : Vapeur « Ville de Maranhao » à Grand-Bassam en 1889 (12)
- 1970 : Gabriel Dadié (1891-1953) fut le premier citoyen français de Côte d'Ivoire. Apprenti télégraphiste, il participa à l'installation de la ligne du Baoulé qui partait de Dabou. Il gravit tous les échelons de l'administration des P&T. Il en démissionna en 1924 et s'installa comme exploitant forestier et planteur. Il participa à la création du Syndicat Agricole Africain et en fut le secrétaire à la propagande (13).
- 1971 : Courrier automobile de 1925 (14)
- 1972 : Centre régional de formation postale (15)
- 1973 : Premier timbre de Côte d'Ivoire en 1892 (16)
- 1974 : Bureau de poste de Grand-Lahou (318, p. 89)
- 1975 : Le tri des correspondances (17)
- 1976 : 20^e anniversaire du Club Philatélique de Côte d'Ivoire (18)
- 1977 : Débarquement du courrier aérien (19)
- 1978 : CIDEX : Courrier individuel à distribution exceptionnelle (20)
- 1979 : Poste automobile rurale (21)
- 1980 : Philatélie de la jeunesse (22)
- 1981 : Bureau postal de Grand-Lahou en 1900 (317, p. 89)
25^e anniversaire du Club Philatélique (5, p. 106)
- 1982 : Bureau de poste de Bingerville en 1902 (315, p. 89).



16



17



18



19



20



21



22

les télécommunications

Elles sont le complément indispensable des postes et des relations internationales. L'union Internationale des Télécommunications, U.I.T., dont le siège est à Genève, est l'équivalent de l'U.P.U. au sein de l'Organisation des Nations-Unies. C'est en 1932 qu'elle prit ce nom, remplaçant l'Union Télégraphique Internationale de 1865 (23).

L'U.I.T. organise régulièrement des Journées des Télécommunications (24 à 28) aux fins de sensibilisation, ou des expositions comme TÉLÉCOM 79 (30) à Genève.

Le réseau panafricain de télécommunications (29) se développe rapidement grâce à l'action de l'U.A.P.T.

philexafrique

Il s'agit d'une manifestation philatélique organisée par l'U.A.M.P.T. en 1969 à Abidjan, puis par l'U.A.P.T. en 1979 à Libreville. Ce sont des expositions qui rassemblent les plus grandes collections du monde. Celle de Libreville fut d'ailleurs jumelée avec celle d'Essen en Allemagne. A cette occasion sont émis des blocs-feuillets (31) ou des bandes avec vignettes commémoratives (32), dont l'originalité est de reproduire timbre sur timbre.



23



24



25



26



27



28



29



30



IMPRIMERIE DES TIMBRES-POSTE - PARIS

31



32

l'union postale universelle

La plus ancienne des unions administratives est l'Union Télégraphique Universelle. Dès 1845, le développement du télégraphe électrique conduit la Prusse à conclure avec l'Autriche une convention bilatérale. En 1865, à Paris, 20 états fondent l'U.T.U. qui deviendra l'Union Générale des Postes en 1874, puis l'Union Postale Universelle en 1878. Elle est devenue aujourd'hui une institution spécialisée à l'Organisation des Nations-Unies.

Ses objectifs sont d'assurer l'organisation et le perfectionnement des services postaux, de développer la collaboration postale internationale (33 à 37).

l'union africaine et malgache des postes et télécommunications

L'U.A.M.P.T. (38 à 41) est une institution spécialisée de l'O.C.A.M., l'Organisation Commune Africaine et Malgache, qui est aujourd'hui l'Organisation Commune Africaine et Mauricienne. C'est d'ailleurs en fonction du retrait ou de l'admission de certains États que l'U.A.M.P.T. est devenue l'U.A.P.T. (42), l'Union Africaine des Postes et Télécommunications.

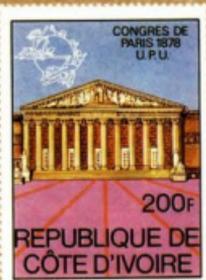
Son siège est à Brazzaville au Congo, et ses buts rejoignent ceux de l'U.P.U. avec qui elle collabore étroitement.



33



34



35



36



37



38



40



39



41



42



43



44



45



46



47



48



49



51



52



53

les sports

Le sport en tant que facteur de développement et d'éducation pour la jeunesse est pratiqué en Côte d'Ivoire depuis l'école. Ce sont surtout les élèves et les étudiants qui forment la plupart des équipes.

Le pays possède des milliers de terrains de foot-ball, parfois rudimentaires, un grand stade omnisport à Abidjan, le stade Félix Houphouët-Boigny, une piscine olympique à Treichville (53)...

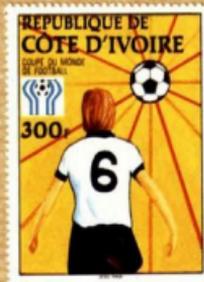
Dans le cadre du rapprochement entre les peuples, la Côte d'Ivoire participe aux grandes compétitions internationales et a même organisé les Jeux de l'Amitié à Abidjan en 1961 (49 à 52), qui sont devenus par la suite les Jeux Africains.

Les deux grandes compétitions mondiales qui retiennent l'attention sont les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de foot-ball, qui se déroulent tous les quatre ans. Aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964 (45-46), la Côte d'Ivoire a eu la satisfaction de voir un de ses athlètes en finale du 100 mètres. Le sprint (44-47) est une des spécialités athlétiques du pays, comme le lancer du javelot (48) ou le canoë-kayak (43), disciplines qui ont vu la participation des Ivoiriens à Mexico en 1968 (43-44) et à Montréal en 1976 (47-48). Les derniers Jeux Olympiques se sont déroulés à Moscou en 1980 (60 à 70) et ont eu à souffrir de la tension politique internationale.

Quant à la Coupe du Monde de foot-ball, la Côte d'Ivoire n'est pas encore prête à y participer mais compte bien s'y préparer en organisant la Coupe d'Afrique des Nations chez elle en 1984. Les deux dernières Coupes du Monde se sont déroulées en Argentine en 1978 (54 à 59) et en Espagne en 1982 (71 à 76).



54



55



56



57



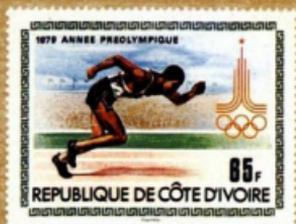
58



59



60



61



62



63



64



65



66



67



68



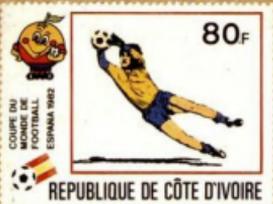
69



70



71



72



74



73



75



76



77



78



79



80



81



82



87



83



84



85



86



88

les organisations internationales

les organismes panafricains

Au moment de l'Indépendance les jeunes États africains ont éprouvé le besoin de se regrouper pour mieux se développer et mieux défendre leurs intérêts. Le premier regroupement régional eut lieu dès 1959 en Afrique de l'Ouest, où le Conseil de l'Entente réunit la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, le Bénin et le Niger, auxquels vint s'ajouter plus tard le Togo. Il a pour but d'harmoniser les politiques économiques des états membres (77-78).

1961 vit la naissance de l'Union Africaine et Malgache (79) qui devient en 1963 l'Organisation de l'Unité Africaine lors de la Conférence d'Addis-Abeba (80). Différentes commissions de travail se réunissent sous l'égide de l'O.U.A. pour tenter de coordonner les actions entreprises : Conseil interparlementaire (81), Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (82)...

Ce sont les organisations à caractère plus technique qui fonctionnent le plus efficacement. Dans le domaine financier, l'Union Monétaire Ouest-Africaine, U.M.O.A., fut instituée en 1962 pour définir la politique monétaire des différents partenaires (87). La monnaie commune, le franc CFA, est émise par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, B.C.E.A.O., qui contrôle toute l'activité bancaire en général (83). L'accord portant création de la Banque Africaine de Développement, B.A.D., est entré en vigueur en 1964, suite à une décision du sommet de l'O.U.A. à Addis-Abeba. Elle finance des projets et des programmes de développement économique et social (84).

L'ASECNA (85-86) est l'Agence pour la Sécurité Aérienne et la Navigation en Afrique et Madagascar. Elle s'occupe aussi de météorologie.

L'ADRAO (88), Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest vise l'autosuffisance alimentaire de la région.

les relations associatives internationales

Les salles de congrès et la capacité d'hébergement, à Abidjan et à Yamoussoukro, ont permis l'organisation de conférences ou de congrès mondiaux. Ce fut le cas :

en 1967 pour le PEN Club International (89), cercle littéraire international fondé en 1921, reconnu par l'UNESCO et qui regroupe des écrivains en toute indépendance politique, attachés à la libre circulation des idées et des personnes ;

en 1975 pour l'International Association of Seed Crushers (90) ;

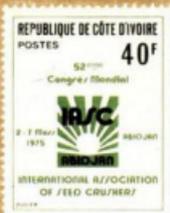
en 1977 pour les Sciences administratives en Afrique (91) ;

en 1980 pour les journées internationales des Archives (92).

Parallèlement la Côte d'Ivoire participe à d'autres manifestations dans d'autres pays, comme la conférence mondiale du scoutisme à Nairobi, au Kenya (93), qui perpétue les idéaux de Baden-Powell, ou le Conseil international de la langue française (94), qui s'efforce de maintenir la francophonie à la place qui lui revient. Les deux grandes organisations que sont le LIONS international et le ROTARY international, se sont développées sur le territoire. Le sigle LIONS signifie : Liberty Intelligence Our Nations Safety (Liberté et compréhension sont la sauvegarde de nos nations) ; c'est une association d'hommes représentatifs de chaque profession, responsables, qui cultivent l'amitié et le désir de servir (95). Le nom du ROTARY provient du fait qu'au début les membres se réunissaient par rotation dans leurs bureaux. C'est un club international, créé en 1905, qui réunit des hommes d'affaires et des représentants des professions libérales, et dont les mots d'ordre sont : amitié, probité, servir, compréhension, amour de la paix (96).



89



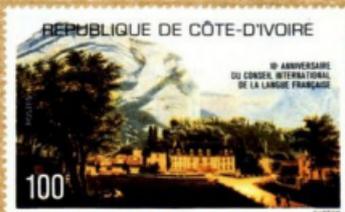
90



91



92



94



93



95



96

l'organisation des nations-unies

Sa création fut décidée lors de la déclaration de Moscou du 30 octobre 1943 et fut effective lors de la conférence de San Francisco de mai et juin 1945. Son siège est à Manhattan, à New York, et la Côte d'Ivoire y fut admise en 1960 (97). Son but est le maintien de la paix et de la sécurité internationale, la coopération pour le progrès économique et social de tous les peuples. Son anniversaire est célébré dans le monde entier (98), d'autant qu'en 1948 fut émise une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui sert de modèle et de référence dans la plupart des États membres (99-100).

Les organismes spécialisés des Nations-Unies obtiennent des résultats efficaces dans leur domaine respectif malgré la complexité des grands problèmes de l'heure.

Ainsi l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture, l'UNESCO (101), participe à la sauvegarde du patrimoine culturel (292 à 297, p. 82), aux programmes d'alphabétisation (102-103)...

L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture, la FAO (104), concentre ses efforts contre la faim dans le monde (205, p. 65).

L'Organisation Météorologique Mondiale, l'O.M.M. (105), tente d'harmoniser et de normaliser les méthodes météorologiques, et d'établir un système mondial d'observations météorologiques.



97



98



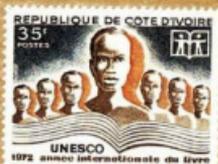
99



100



101



102



103



104



105

la coopération

Pays en voie de développement, la Côte d'Ivoire est engagée dans un système de coopération qu'elle élargit de jour en jour.

Ce fut d'abord, dans le cadre de la Communauté française, la Commission de Coopération Technique en Afrique au Sud du Sahara, C.C.T.A. (106-107), qui ébauche l'aide française, parachevée par les traités de coopération entre la France d'une part, et chaque État souverain, d'autre part (109).

Puis ce fut l'Europe du Marché Commun qui, par l'intermédiaire de divers organismes (F.E.D., B.E.I...) s'est préoccupée des problèmes de développement de l'Afrique en général, sous le sigle Europafrique (108).

Tout ceci concerne les relations Nord-Sud, coopération verticale.

Les relations Sud-Sud, coopération horizontale, s'ouvrent avec la Coopération Technique entre les Pays en voie de Développement, T.C.D.C. (110-111).



106



107



108



109



110



111



112



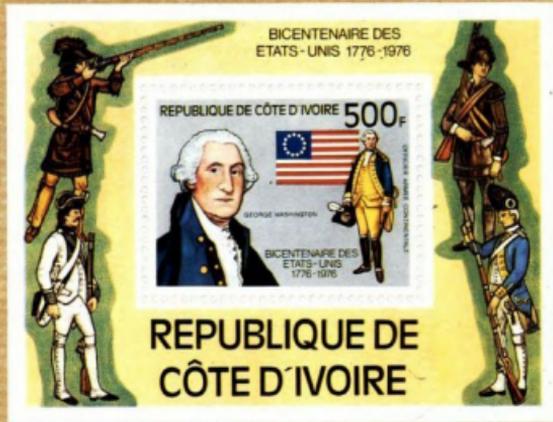
113



114



115



116



117

les commémorations

Un certain nombre de timbres sont émis régulièrement pour commémorer des événements qui ont eu un retentissement universel.

Bicentenaire de l'Indépendance des États-Unis (112 à 117)

Les treize colonies anglaises d'Amérique du Nord se sont soulevées contre leur métropole en 1775. La Déclaration d'Indépendance eut lieu le 4 juillet 1776 et entraîna une guerre, à laquelle participèrent des volontaires français aux côtés des Américains, qui ne prit fin qu'en 1782.

Histoire de l'Aviation (118 à 123)

Depuis les frères Wright (118) et Blériot, qui traversa la Manche le 25 juillet 1909 (119), jusqu'au supersonique Concorde (122), en passant par la traversée de l'Atlantique par Lindbergh (120-121), la voie des airs n'a plus d'obstacle pour l'homme du ^{xx}e siècle.

Rétrospective Zeppelin (124 à 129)

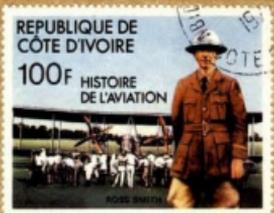
Les énormes dirigeables ont pris le nom du comte Ferdinand von Zeppelin. Né en 1838, il explore l'ouest des États-Unis en ballon libre durant la guerre de Sécession. Puis il étudie des plans de ballons dirigeables dont l'idée et la première réalisation sont du Français H. Giffard en 1852. Le 2 juillet 1900, il construit le LZ1 qui vole 18 minutes. Puis toute une gamme de dirigeables de plus en plus grands va voir le jour, construits par le Dr. Hugo Eckener après la mort du graf Zeppelin en 1917. Le plus grand fut le LZ 129, l'Hindenburg, qui s'écrasa et s'enflamma à New York le 6 mai 1937. Tous les pays suspendirent alors la construction des dirigeables.



118



119



120



121



122



123



124



125



126



127



128



129



130



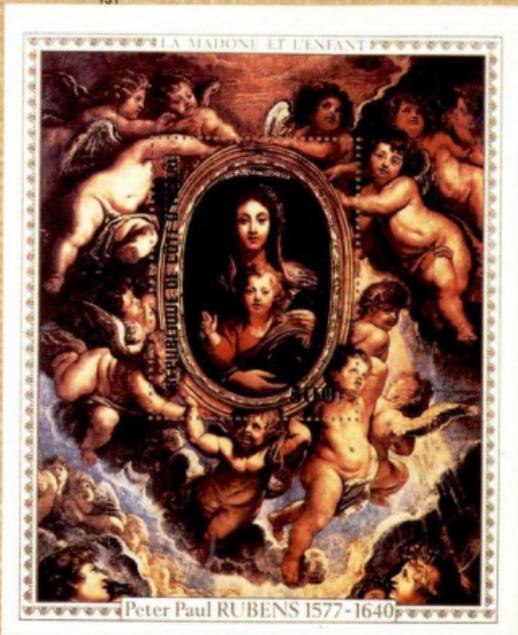
131



132



133



134

Peter Paul Rubens (130 à 134)

Peintre flamand, 1577-1640, il travailla pour les « Grands » d'Europe, en particulier Catherine de Médicis, et marqua de sa personnalité le style pictural de son siècle.

Les Prix Nobel (135 à 140)

Ils ont été institués par le savant suédois Alfred Nobel (1833-1896) qui inventa la dynamite. Il a légué sa fortune, provenant surtout de la fabrication d'explosifs, à une fondation chargée de remettre tous les ans un prix aux chercheurs qui auront contribué à améliorer le sort des hommes et à maintenir la paix.

Sir Rowland Hill (141 à 146)

Il fut un des pionniers de l'histoire postale. Il a introduit l'usage du timbre-poste le 6 mai 1840 en Grande-Bretagne.

La conquête spatiale (147 à 155)

Elle est l'objet d'une vive concurrence entre les grandes puissances puisqu'elle peut fournir une information et des communications sans limite. Les deux grands événements ont été le premier pas de l'homme sur la lune en 1969 (147 à 150) et l'envoi de la navette spatiale Columbia (152 à 155).

Mariage royal (156 à 159)

Le 29 juillet 1981 le Prince de Galles, héritier de la couronne d'Angleterre, épouse Lady Diana.

75^e anniversaire du Grand Prix Automobile de France (160 à 165)

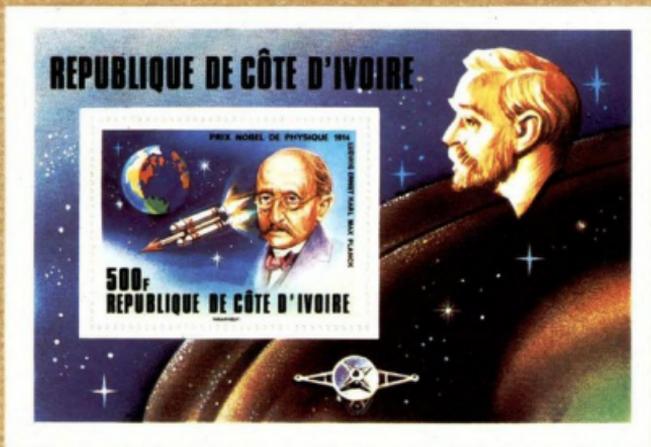
La course automobile a contribué à l'évolution des machines et de la sécurité routière. De grands noms de constructeurs (Fiat, Ferrari, Auto-Union...), de pilotes (Nazarro, Jim Clark...), de circuits (Monaco...) y sont associés.



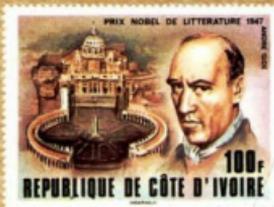
135



136



137



138



139



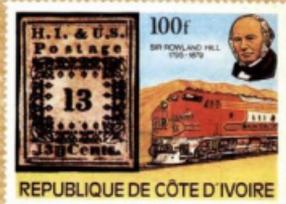
140



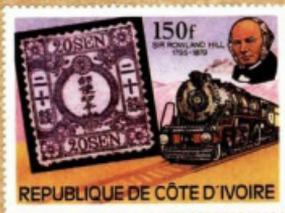
141



142



143



144



145



146



147



148



149



150



151



152



153



154



155



156



157



158

1981 Mariage Royal



REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE



Felice Nazzaro • 1907 • Italie

160

REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE



Jim Clark • 1962 • Angleterre

161

REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE



Fiat • 1907 • Italie

162

REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE



Auto Union • 1936 • Allemagne

163

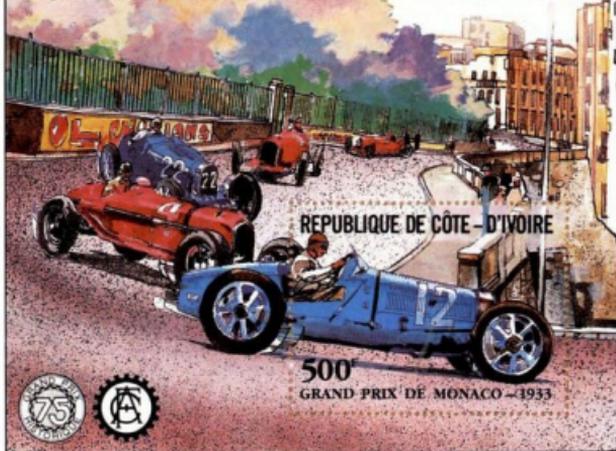
REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE



Ferrari • 1961 • Italie

164

75^{ME} ANNIVERSAIRE DU GRAND PRIX DE FRANCE



REPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

500
GRAND PRIX DE MONACO - 1933

165

bibliographie

- Abidjan, métropole moderne. Fraternité-Matin- édition spéciale, 1978.
- ANQUETIL J., *Côte d'Ivoire, l'artisanat créateur*. Agence de coopération culturelle et technique, 1977.
- Atlas de Côte d'Ivoire, Abidjan, Ministère du Plan - ORSTOM - Université d'Abidjan, 1970.
- BALLOU K., *Règles et stratégies du jeu d'awalé*. Abidjan-Dakar, NEA, 1978.
- CANGAH G. et EKANZA S. P., *la Côte d'Ivoire par les textes*. Abidjan-Dakar, NEA, 1978.
- CHAILLEY M., *Histoire de l'Afrique occidentale française*. Paris, Berger-Levrault, 1968.
- DESCHAMPS H., *Roi de la brousse, mémoires d'autres mondes*. Paris, Berger-Levrault, 1975.
- DIABATÉ H., *La marche des femmes sur Grand-Bassam*. Abidjan-Dakar, NEA, 1975.
- L'Encyclopédie générale de la Côte d'Ivoire*. Abidjan - Paris, NEA - France Impressions, 1978.
- L'exposition coloniale de 1931*, dans A la une, numéro 61, Paris, Editions Atlas.
- Fraternité-Hebdo, hebdomadaire, Abidjan.
- GERARD C., *Les pionniers de l'Indépendance*. Paris, Inter-Continents Promotion, 1975.
- GUILLEMINAULT G., *Les années difficiles, le roman vrai de la III^e république*. Le livre de poche - Denoël, 1956.
- HOLAS B., *Arts traditionnels de la Côte d'Ivoire*. Abidjan, CEDA, 1969.
- HOLAS B., *Mythologies d'Afrique*. Abidjan, Centre des Sciences Humaines, 1978.
- HOLAS B., *Masques de Côte d'Ivoire*. Abidjan, SGBCI, 1979.
- HOLAS B., *Poids à peser l'or en Côte d'Ivoire*. Abidjan, SGBCI, 1979.
- HOLAS B., *Statues de Côte d'Ivoire*. Abidjan, SGBCI, 1979.
- L'incendie de l'Hindenburg*, dans A la une, numéro 74, Paris, Editions Atlas.
- LOUCOU J. N. et LIGIER F., *La Reine Pokou, fondatrice du royaume baoulé*. Paris - Dakar - Abidjan, ABC-NEA, 1977.
- MAILLARD A., *Habitat Côte d'Ivoire*. Abidjan, C.R.A.U. - Université d'Abidjan, 1976.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, *La Côte d'Ivoire d'hier à demain*. Abidjan, 1979.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, *Chronique de la Côte d'Ivoire à l'époque coloniale illustrée par les cartes postales*. Abidjan, 1981.
- MINISTÈRE DES FINANCES ET DU PLAN, *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 79-80*. Abidjan, Société Africaine d'Édition, 1979.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Enseigner en Côte d'Ivoire*, Abidjan, S.I.I., 1979.
- NEDELEC M., *Milieux ivoiriens*. Abidjan ONFP - IPNETP, 1978.
- Port autonome d'Abidjan, 23 juillet 1950 - 23 juillet 1975*. Direction générale du Port Autonome d'Abidjan, 1976.
- PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE, *Côte d'Ivoire, 1960 - 1970, dix ans de progrès*. Abidjan, 1970.
- ROSSI A., *Histoire des timbres-poste de Côte d'Ivoire*. Abidjan, Club Philatélique de Côte d'Ivoire. T1, 1975. T2, 1976 (Ronéotypé).
- SIRIEX P. H., *Félix Houphouët-Boigny, l'homme de la paix*. Paris - Dakar-Abidjan, Seghers-NEA, 1975.
- STANEK V. J., *Encyclopédie illustrée des insectes*. Paris, Gründ, 1978.
- SURET-CANALE J., *Afrique noire - L'ère coloniale 1900-1945*. Paris, Editions sociales, 1964.

préface	3
carte de côte d'ivoire	4
la période coloniale	5
le pays depuis l'indépendance	23
la nature	25
l'économie et la société	45
la culture	69
l'état	93
la côte d'ivoire dans le monde	105
la poste	107
les sports	117
les organisations internationales	123
les commémorations	131
bibliographie	141

les premières émissions 1982

